



JAYS ET ROYALS CE SOIR, LE MATCH SANS LENDEMAIN

Pages 2 et 3

GOSSELIN BRILLE ENCORE UNE FOIS

Le gardien Mario Gosselin est venu à un cheveu de réussir un deuxième blanchissage en autant de matchs, dans une victoire de 4-1 des Nordiques sur les Whalers, au Colisée, hier.

Pages 4, 6 et 7



Le Soleil, Yvon Monrohan
Seule Andrée Boucher a signé un engagement exclusif dans la bataille des débats radiophoniques à Sainte-Foy.

STE-FOY: DÉBATS OU PAS? SAIS PAS!

Un vaudeville compliqué se joue actuellement autour des candidats à la mairie de Sainte-Foy à l'occasion des débats que deux stations radiophoniques (CHRC et CJRP) voulaient organiser dans les jours précédant la campagne électorale.

Le scénario en coulisse est le suivant: CJRP lance des invitations sur un débat devant public aux trois candidats à la mairie. Avant qu'on ne se soit rencontré et qu'il n'y ait entente, survient une autre invitation de CHRC qui pose, elle, une condition: elle veut l'exclusivité de la formule "participation du public".

Une candidate s'engage et signe: Mme Boucher. Les deux autres, MM. Carignan et Cloutier décident de ne fermer encore aucune porte, ne signent rien avec CHRC et acceptent aussi l'invitation de CJRP.

Lire A-2, DÉBATS

LE SOLEIL

MERCREDI 16 OCTOBRE 1985
QUEBEC, 89e année, no 285.

86 pages, 5 cahiers + 1 tabloid Livraison à domicile (7 jours) 2,75\$
Iles de la Madeleine-Gaspé-Rivière-aux-Renards-Perce-Abitibi 50¢ 35¢

Tassé *Le Bourcier*
Pour votre régime
d'épargne-actions

Tassé & Associés, Limitée 647-1050

CONSUMMATION



Le Spiderflyer, un des prix "poubelle" de 1986.

85: L'ANNÉE DES DRÔLES DE MACHINES

Transformers, Go Bots et autres machins transformables feront fureur sous les arbres de Noël cette année. C'est du moins ce que pensent les professionnels du jouet. Quant à l'Association des consommateurs du Québec, elle décernait hier ses mentions honorables et ses prix "poubelle". Brigitte Breton rapporte.

Pages D-1 et D-3

LANDRY AUX FINANCES; BEAUDOIN LUI SUCCÈDERAIT P.M. JOHNSON DÉVOILE SON VRAI CABINET

M. Pierre Marc Johnson annoncera, aujourd'hui, un important remaniement ministériel, dont les principaux éléments seraient les suivants:

par Michel DAVID

— La déléguée générale du Québec à Paris, Mme Louise

Beaudoin, succéderait à M. Bernard Landry comme ministre des Relations internationales;

— M. Landry remplacerait M. Yves Duhaime aux Finances et se verrait également confier un super ministère de l'Economie nationale, ce qui en ferait le numéro deux du gouvernement;

— Outre Mme Beaudoin, le premier ministre ferait accéder au cabinet certains "candidats de prestige" qui ne sont pas membres de l'Assemblée nationale. Ainsi le président de l'université du Québec, M. Gilles Boulet, pourrait remplacer M. Yves Bérubé à l'Enseignement supérieur, Science et Technologie.

Une autre rumeur veut que Mme Lise Denis, présidente de la Fédération des centres de services sociaux, devienne ministre déléguée à la Condition féminine. Mme Denis vise l'investiture péquiste dans Rosemont et l'actuelle titulaire de la Condition féminine, Mme Pauline Marois, est déjà fort occupée à la Main-d'Oeuvre et Sécurité du revenu.

Malgré l'importance du dossier des jeunes, il ne semble pas que M. Johnson créera dès maintenant

le ministère de la Jeunesse que convoitent deux députés, MM. Jean-Pierre Charbonneau et Gilles Baril.

Le président du Conseil du trésor, M. Michel Clair, demeurerait responsable de l'Année internationale de la jeunesse, qui

Lire A-2, CABINET



Louise Beaudoin ira aux Relations internationales.



Bernard Landry prendrait les Finances.

LA BANQUE NATIONALE SOUMET UNE OFFRE POUR LA MERCANTILE

MONTREAL (PC) — La Banque Nationale a fait hier une offre pour acquérir toutes les actions de la Banque Mercantile, qui traverse présentement une crise de liquidité. La fusion permettrait à la Nationale de renforcer sa présence dans le secteur des prêts commerciaux, de même que sur le marché américain.

par Miville TREMBLAY

Les modalités de l'offre n'ont pas été rendues publiques, mais

une source généralement bien informée affirme qu'il s'agit d'un échange d'une action de la Nationale pour deux actions de la Mercantile. Les actionnaires qui refuseraient ce troc pourraient obtenir \$10 l'action. M. Jean Turmel, premier vice-président Trésor et marché des changes, a refusé de commenter cette information.

"A l'invitation des agents de la Mercantile, la Banque Nationale du Canada présentera ce matin une offre pour fusionner les deux

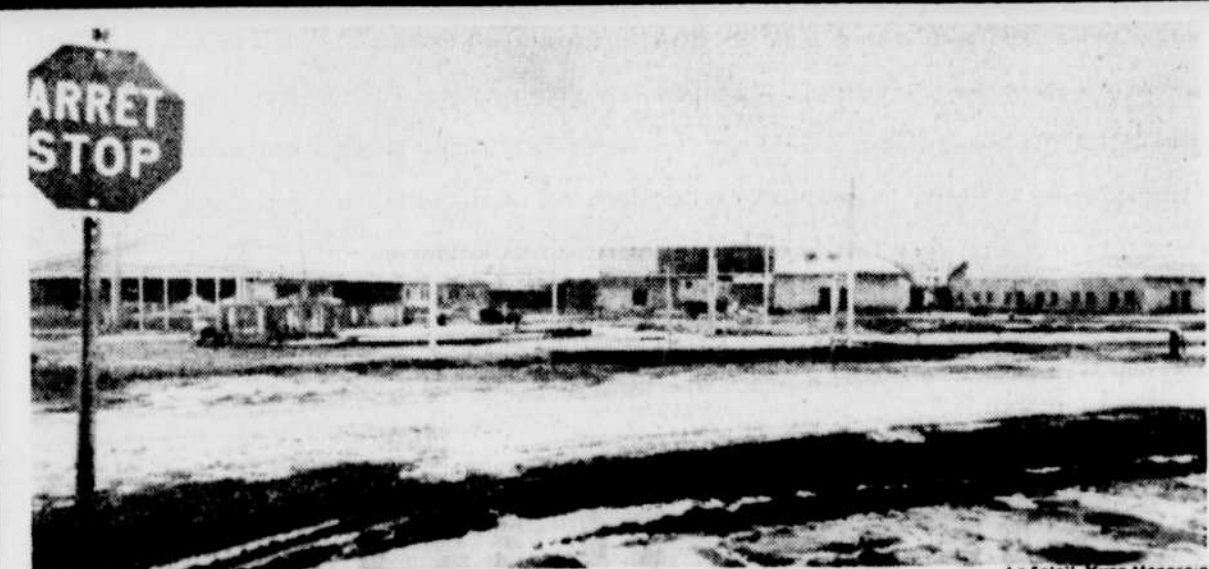
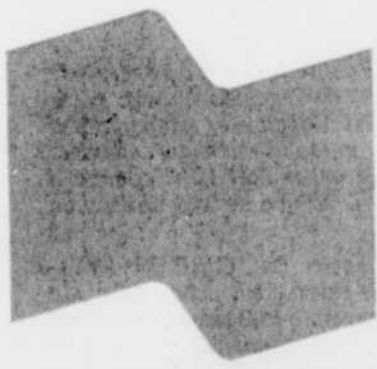
institutions", a déclaré la Nationale, dans un communiqué émis hier matin. Il y est dit que l'on attend une réponse de la Mercantile d'ici 24 heures. L'offre déposée hier est ferme et finale. Elle sera rendue publique si la direction de la Mercantile accepte de la recommander à ses actionnaires.

M. Turmel estime que la Mercantile en a vraisemblablement reçu d'autres, car "nous avons lieu de croire que nous ne sommes pas les seuls à être intéressés", a-t-il

déclaré dans une entrevue téléphonique accordée à la Presse Canadienne.

En effet, on sait que la Citibank du Canada est également sur les rangs. La maison mère de New York est d'ailleurs le principal actionnaire de la Mercantile avec 24 pour 100. Mais la Mercantile est une institution de l'annexe A de la loi des banques, laquelle impose un maximum de 10 pour 100 au prin-

Lire A-2, BANQUE



Les travaux progressent au nouveau pénitencier fédéral de Donnacona. L'aménagement intérieur des locaux devrait être terminé en janvier et les premiers détenus admis en septembre prochain.

DONNACONA LA NOTE DU PÉNITENCIER: \$135,000 PAR DÉTENU

Lorsqu'il ouvrira ses portes l'an prochain, le pénitencier à sécurité maximale de Donnacona aura coûté pas moins de \$49 millions, soit quelque \$135,000 pour chacun des 360 détenus qui y purgeront leur peine. Roger Bellefeuille a visité l'institution en construction et rapporte ce qu'il y a vu.

Page A-3

SOMMAIRE

Annonces classées	E-6 à E-10
Arts et spectacles	C-3 à C-10
Bandes dessinées	E-4
Bridge	E-9
Carrières et professions	C-2
Consommation	D-1 à D-16
Crayons de soleil	E-4
Décès	E-11
Dossiers	B-5
Economie	E-1 à E-3
Editorial	B-4
Feuilleton	C-4
Horoscope	E-9
Le monde	B-10 à C-2
La région	B-1 à B-3
Mot mystère	E-7
Mots croisés	E-9
Où aller à Québec	C-4
Patron	E-9
Télévision	E-4

METEO



Des nuages, du temps frais, des éclaircies par moments. Maximum de cinq. Demain: beau mais froid.

Détails, page E-6

CABINET (suite de la première page)

tire à sa fin, tandis que l'ensemble du dossier de la jeunesse resterait sous la responsabilité directe du premier ministre.

Dans la mesure où elle a déjà été défaite à l'élection partielle du 3 juin dans Bertrand, on voit mal comment M. Johnson pourrait confier un nouveau ministère à Mme Francine Lalonde avant les prochaines élections.

Quant à M. Jean Garon, il a déjà manifesté son désir de demeurer à l'Agriculture d'ici la fin de son présent mandat, ce qui ferait sans doute l'affaire du premier ministre.

Même officiel

Les porte-parole officiels du gouvernement demeurent évidemment muets sur un éventuel remaniement, mais diverses informations permettent de le considérer comme une certitude.

Il y a deux semaines, M. Johnson s'était contenté de dissocier la fonction de ministre de la Justice de celle de solliciteur général. Cette fois-ci il semble acquis qu'il ne s'agira pas d'un simple jeu de chaise musicale.

Au bureau du premier ministre, on ne veut rien confirmer ou infirmer. On déclare simplement que M. Johnson rencontrera la presse cet après-midi à 14h.

À la direction des communications du ministère, on a simplement confirmé que Mme Beaudoin était bien rentrée de Paris, soi-disant pour "un voyage d'affaires". La version officielle est la suivante: "Au moment où on se parle (hier), Mme Beaudoin est toujours déléguée générale".

Hier midi, Radio-Canada affirmait que Mme Beaudoin démissionnerait dès aujourd'hui pour se voir confier le ministère des Relations internationales. Cette information venait confirmer celle que LE SOLEIL publiait, la semaine dernière, à l'effet que Mme Beaudoin serait candidate dans Louis-Hébert, aux prochaines élections générales.

Théoriquement, Mme Beaudoin, qui jouit du statut d'administrateur au sein de la fonction publique, pourrait simplement demander un congé sans solde. Dépendant du résultat des prochaines élections, elle pourrait toujours réintégrer son poste ou en exiger un de même niveau.

Selon les informations du SOLEIL, M. Landry a bel et bien été contacté par le premier ministre, hier. M. Johnson lui aurait alors offert les Finances et l'Economie nationale.

Cette nouvelle n'a rien de bien surprenant puisqu'après avoir rencontré M. Johnson, la semaine dernière, M. Landry avait expliqué sa décision de poursuivre sa carrière politique par son assurance d'avoir "un rôle important à jouer à l'intérieur du gouvernement et du parti".

Comme l'économie sera le grand thème de la prochaine campagne électorale, tant chez les libéraux qu'au PQ, la création d'un nouveau ministère dit d'Economie nationale est également dans l'ordre des choses.

Même si M. Johnson parle beaucoup d'économie depuis trois mois,

Le gouverneur Sununu torpille le projet de deuxième baie James

♦ MONTREAL (PC) — Le gouverneur de l'Etat du New Hampshire, M. John H. Sununu, a porté un dur coup au mégaprojet du chef du Parti libéral, M. Robert Bourassa, qui propose d'exporter au cours des prochaines années quelques 12,000 mégawatts d'électricité aux Etats-Unis, en affirmant que les besoins additionnels de la Nouvelle-Angleterre ne dépasseraient pas les 6,000 mégawatts, et que ceux-ci seraient satisfaits par plusieurs sources.

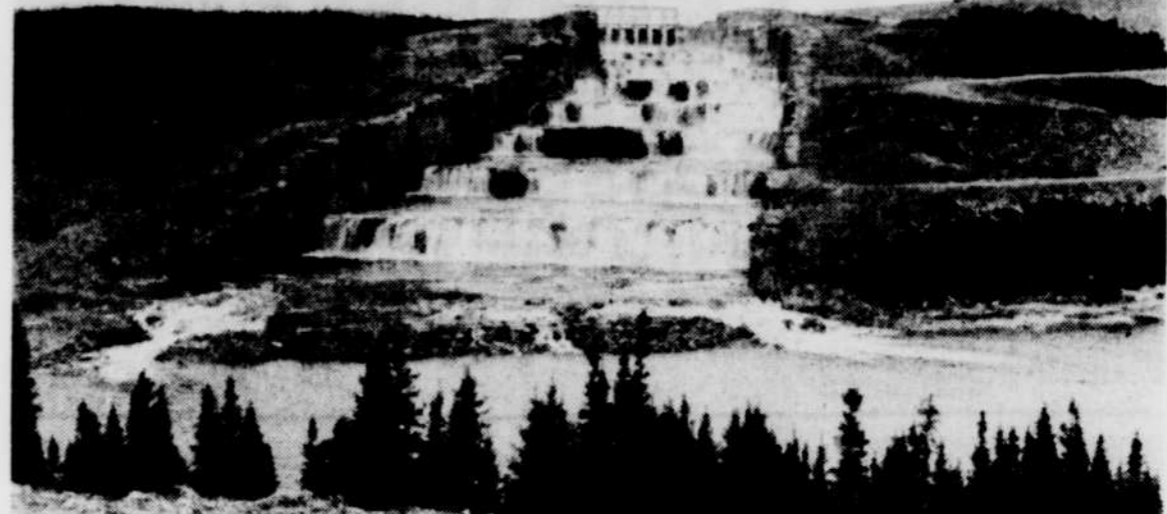
par Miville TREMBLAY

M. Sununu, qui détient un doctorat en génie du Massachusetts Institute of Technology, a déclaré lors d'une conférence de presse marquant la signature d'un contrat d'exportation de 70 milliards de kilowattheures d'énergie ferme entre Hydro-Québec et le New England Power Pool (NEPOOL), que "comme région, nous aurons besoin, au cours des prochains cinq à 15 ans, d'entre 3,000 et 6,000 mégawatts, en plus de ce que nous avons convenu aujourd'hui".

Le gouverneur républicain, qui était invité par le premier ministre Pierre Marc Johnson à titre de président de la conférence des gouverneurs de Nouvelle-Angleterre, a précisé que selon lui, "la limite supérieure de 6,000 mégawatts constitue une estimation plus réaliste".

Cette énergie, a précisé M. Sununu, "proviendra de sources que nous allons installer dans les Etats de Nouvelle-Angleterre, ... dont la deuxième phase de Seabrooke (la centrale nucléaire de Long Island) et de'autres projets qui sont présentement dormants.

"Nous pourrions aussi l'acheter



Le spectaculaire évacuateur de crues à LG-2; les besoins américains ne nécessiteraient pas la construction d'autres ouvrages de cette importance.

au nord de la frontière (Québec), des Etats frontaliers de l'ouest ou du sud. Toutes ces sources font partie du développement de la politique énergétique de la Nouvelle-Angleterre", d'ajouter M. Sununu. "Et je ne pense pas que ce que nous faisons aujourd'hui infirmera cette réalité d'aucune façon", a-t-il précisé, faisant allusion au contrat signé quelques minutes auparavant.

Notons que M. Sununu est également vice-président du comité sur l'énergie et sur l'environnement de l'Association nationale des gouverneurs et membre du comité ad hoc sur le financement des centrales nucléaires.

Dans le communiqué émis

conjointement par le gouverneur et le premier ministre, mis à part la satisfaction d'usage dont on fait part, on affirme dans le paragraphe le plus contraignant que les deux chefs d'Etat "réitérent l'intention de leurs gouvernements de poursuivre et de développer une coopération active en matière d'énergie, de commerce, de relations économiques et d'environnement".

Un officiel américain de haut niveau, qui a étroitement participé à la négociation du dernier contrat, a déclaré sous le couvert de l'anonymat, que le débat, bientôt électoral, qui fait rage entre MM. Bourassa et Johnson, n'avait aucunement modifié les déclarations faites récemment par les par-

tenaires américains. "Ce soir, on vous a donné l'heure juste", a-t-il déclaré à la Presse canadienne.

Dans son livre "L'énergie du nord", M. Robert Bourassa affirme bien entendu que les 12,000 mégawatts que l'on pourrait exporter aux Etats-Unis seraient également écoulés dans l'Etat de New York, l'autre client important d'Hydro-Québec avec NEPOOL.

Or, il y a deux ans, le gouverneur de cet Etat, M. Mario Cuomo, avait déclaré à Québec qu'il n'anticipait, au cours des prochaines années, des achats d'électricité en provenance du Canada que de l'ordre de 2,000 mégawatts, qui, a-t-il précisé subitement, pourraient comporter de la puissance garantie.

BANQUE (suite de la première page)

capital actionnaire. La Citibank du Canada est une institution de l'annexe B, qui n'impose aucune limite à l'actionariat. Une fusion pourrait se faire dans le cadre de l'annexe C, mais déjà, à Ottawa, les libéraux font pression pour que la Mercantile demeure canadienne.

Une autre rumeur, qui court également dans les milieux financiers, veut que la Banque de Montréal soit "plus qu'intéressée" à acquérir la Mercantile. Toutefois, a précisé hier un porte-parole de la Banque de Montréal, M. Robert Frank, "aucune proposition n'a été faite jusqu'ici à la Mercantile".

M. Nathan Bossen, premier vice-président Finance de la Mercantile, a refusé de confirmer ou de nier l'offre de la Nationale, mais a dit que sa banque répondrait à toute offre à l'intérieur d'un délai "raisonnable".

Lundi, l'institution dont le siège social est situé à Montréal, émettait un court communiqué dans lequel elle déclarait avoir confié à la maison newyorkaise Salomon Brothers le soin de lui trouver un partenaire pour une fusion, après que des vérificateurs indépendants eurent démontré qu'elle souffrait d'un problème de liquidité.

Spécialisée dans le prêt commercial, la Banque Mercantile prête à des PME et à de grandes compagnies et reçoit leurs dépôts. Pour compléter son passif-dépôt, elle empruntait sur le marché monétaire. Or les déposants sont devenus nerveux après les faillites qui ont frappé les banques Commerciale et Northland, d'autant plus que leurs fonds ne sont garantis que jusqu'à concurrence de \$60,000, et que les politiciens affirment qu'on ne pourra plus, dans l'avenir, sauver les gros déposants, comme on l'a fait pour les banques albertaines.

La compagnie admettait la semaine dernière avoir de la difficulté à retenir ses déposants et qu'elle recevait l'aide des six plus grandes banques canadiennes.

Cette vague spéculative n'est toutefois pas fondée aux yeux des analystes financiers, qui estiment que, contrairement aux banques de

l'Ouest, la Mercantile est solvable et bien gérée.

La Nationale envisageait depuis un certain temps déjà la possibilité d'acquérir la Mercantile et les pourparlers avaient achoppé sur le prix. Mais aujourd'hui, la nervosité des marchés financiers pourrait permettre une acquisition avec un escompte par rapport à la valeur aux livres, plutôt que de payer la prime habituelle aux prises de contrôle.

L'échange d'actions proposé par la Nationale réglerait à son compte une large part du financement de cette acquisition. Si la Citibank devait le refuser, un paiement comptant pourrait être financé en partie par ses liquidités et en partie par l'émission de titres sur le marché monétaire, lesquels seraient remboursés à même les bénéfices futurs.

En bourse, le titre de la Nationale cote \$19,12, tandis que celui de la Mercantile se négocie à \$10,62. La valeur aux livres des actions de la Nationale est de \$22,82 tandis que celle de la Mercantile est de \$17,54.

L'absorption de la Mercantile permettrait à la Nationale de renforcer sa position dans le secteur des prêts commerciaux, et de développer sa présence aux Etats-Unis, deux priorités qu'elle caresse depuis un certain temps déjà.

De plus, le chevauchement au Québec serait minime, car dans l'est du Canada, la Mercantile avait surtout développé le marché ontarien, où la Nationale est relativement faible.

En revanche, la Nationale serait obligée d'intégrer les prêts immobiliers qu'a réalisés la Mercantile dans l'Ouest canadien et qui constitue environ 30 pour 100 de ses actifs. C'est nettement la partie la moins intéressante du portefeuille.

La fusion avec la Mercantile accroîtrait l'actif de la Banque Nationale de 20 pour 100, pour afficher près de \$26 milliards. La dernière fusion remonte en 1979, au moment où la Banque Canadienne Nationale regroupait ses forces avec la Banque Provinciale. En 1924, la Banque d'Hochelega joignait la BCN, dont la fondation remonte à 1859.

DÉBATS (suite de la première page)

Mme Boucher, pour sa part, par respect pour l'engagement pris envers CHRC, refuse le débat à CJRP.

CJRP annonce donc hier qu'elle quitte la scène et qu'elle se retire de cette guerre des ondes puisqu'il lui manque un joueur. On lance aussi des flèches du côté du rival, accusé de brimer le droit du public à l'information avec son exigence d'exclusivité.

Surprise encore hier: M. Cloutier

précise définitivement qu'il refuse le principe de l'exclusivité à un poste de radio. Conclusion temporaire: il ne resterait plus que deux candidats pour le débat de CHRC comme il n'y en avait que deux pour celui de CJRP.

Devant ce fait, CJRP décidera-t-elle de revenir sur scène avec son débat avant que le rideau ne tombe? C'est ce que voulait la rumeur hier en fin d'après-midi... (A suivre).

Fusillade chez Me Shoofey

♦ MONTREAL (PC) — Une fusillade a eu lieu à 23h30 hier au bureau du criminaliste Frank Shoofey, au 1030, Cherrier, à Montréal.

La fusillade a fait une victime. La police n'a pas encore dévoilé son identité mais selon certaines sources, il pourrait s'agir de Me Shoofey. Les circonstances de l'affaire sont encore floues et on ne sait pas

combien de personnes étaient impliquées dans la fusillade.

LA QUOTIDIENNE

(tirage du mardi
15 octobre 1985)

4-9-8

7-2-7-1

Informations: 643-8990

LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE) 647-3333 Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30 Samedi: 8h00 à 12h00 Dimanche: 8h00 à 12h00

LES ANNONCES CLASSÉES 647-3311 du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

RÉDACTION 647-3394 du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 647-3233 à partir de 16h30 et en fin de semaine

RENSEIGNEMENTS: 647-3233 - LE SOLEIL, fondé en 1896 est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est Québec G1K 7J6 par Le Soleil Limite. - Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206



sur percale de luxe 200 fils au pouce...

LE MOTIF PAISLEY SIGNÉ BILL BLASS

pour draps et douillette coordonnés...

c'est le motif paisley dans toute sa splendeur... jamais on ne l'aura vu plus élaboré, aussi flamboyant que dans cette création exclusive signée du designer Bill Blass... un ensemble draps et douillette qui donne entièrement le ton au décor de votre chambre à coucher et qui vous offre le luxe de la percale 200 fils au pouce, 60% coton 40% polyester draps et douillette tonalités d'automne: le bordeaux, le vert, le marine et l'ambre se contrastent avec éclat, une création exclusive que vous trouverez à la légère, chez Simons seulement.

les draps: jumeau 42,00, double 52,00, grand 67,00, très grand 84,00, taies st. 40,00, grandes taies 44,00 les douillettes: jumeau 125,00, double 170,00, grand 180,00, très grand 200,00, couvre-oreiller 20,00

la maison

simons



La maquette du pénitencier de Donnacona présentée lors de la visite hier.

Pénitencier de Donnacona Comme ailleurs, \$47,000 par année par prisonnier

◆ Une fois terminé, le pénitencier à sécurité maximale de Donnacona aura coûté au bas mot, par détenu, plus de \$135,000. Soit un investissement de quelque \$49 millions pour les 360 "locataires" attendus à compter de septembre prochain. Mais en dépit de tous les raffinements technologiques et électroniques intégrés à ce complexe carcéral des plus modernes, la mise en pénitence, dans une telle polyvalente prison, n'en coûte pas moins, comme partout ailleurs, quelque \$47,000 en moyenne par individu, chaque année.

par Roger BELLEFEUILLE

Ce projet, dont les balbutiements remontent à 1976, marquait une autre étape, hier, par la présentation, à la presse, du directeur général, M. Yvon Deschênes. A l'emploi des services correctionnels du Canada depuis 1963, M. Deschênes, avant sa nomination, occupait le poste de directeur adjoint des programmes pour les détenus au Centre fédéral de formation, un établissement à sécurité moyenne situé à Laval.

Tout rutilant sera-t-il une fois terminé, et en dépit de ses programmes de formation et d'ac-

tivités de loisir et les murs de couleur pastel de ses cellules, la mission première de ce nouveau pénitencier fédéral sera de bien garder à l'oeil tous ces pensionnaires. Et de décourager toute tentative d'évasion. Mais contrairement aux vieux pénitenciers ceinturés d'une palissade opaque, le mur, aujourd'hui des plus discrets, rend encore plus illusoire l'idée de prendre la clé des champs. Le "système périmétrique de détection" à l'oeil vif. Un réseau de senseurs électroniques permet de détecter illico tout contact avec clôtures de fil de fer et tout mouvement entre celles-ci. Le cas échéant une caméra se braque sur le point d'impact et retransmet l'image au gardien du poste de contrôle, qui peut, si nécessaire, dépêcher une équipe d'intervention.

Mais ce "gadget" de \$4 millions à lui seul est destiné paradoxalement, selon les experts des services correctionnels, à décourager non pas les évasions, mais plutôt les intrusions!

Surveillance constante mais tout aussi discrète à l'intérieur même des murs. De leurs postes de gardes, les agents de sécurité, derrière des fenêtres du type "miroir-transparent", garde un oeil de

"Big Brother" sur le va et vient des détenus, à l'insu cependant de ces derniers.

A ces débuts, le projet avait été vanté comme un puissant moteur économique pour la ville de Donnacona en particulier et l'ensemble du comté de Portneuf. Pour le moment, l'on ne peut encore préciser combien de personnes sur les 300 employés prévus seront recrutées parmi la population locale. Une priorité est accordée au personnel de l'établissement de Laval qui fermera éventuellement ses portes.

Sans aucun doute qu'une partie du budget de fonctionnement de quelque \$11 millions prévu pour la première année rejoindra sur cette localité et ses environs. Mais en termes de consommation de divers produits alimentaires, par exemple, le système carcéral canadien est autosuffisant en bonne part.

La viande, les produits laitiers et les légumes viennent ainsi de la production-maison de pénitenciers situés respectivement dans l'Ouest, en Ontario et au Québec, plus précisément La Macaza.

Mais si l'on prend l'exemple du Centre de détention fédéral de Drummondville, la moitié de son budget serait dépensé localement.

Prévisions budgétaires

La CTCUQ prévoit hausser ses tarifs

◆ Pendant que la contribution des municipalités au budget de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) demeurera pour ainsi dire stable en 1986, celle de la Commission de transport sera haussée de manière substantielle, les usagers devant en plus connaître une majoration des tarifs.

Dans le premier cas, l'augmentation est réduite à 1,4 pour 100. Dans le second, le bond à encaisser par les municipalités, et conséquemment par leurs contribuables, est de 12 pour 100 et aurait été de 22 pour 100 si des surplus des années antérieures n'étaient pas utilisés pour l'amoindrir.

Textes de
par Pierre-Paul NOREAU

C'est dans la plus belle confusion hier en fin d'après-midi que les médias d'information ont pris

connaissance de quelques chiffres relatifs aux budgets de ces organismes régionaux pour la prochaine année.

La conférence de presse devant dévoiler ces prévisions budgétaires avait été convoquée pour ce matin. Or, hier, lors de la réunion du conseil de la CUQ, les élus ont décidé de procéder immédiatement, par séance spéciale, au dépôt des documents budgétaires de la CUQ et de la CTCUQ. L'objectif était d'éviter aux maires et aux conseillers de participer à très court terme à une autre réunion pour un simple dépôt.

Une telle façon de procéder a cependant eu pour effet de rendre les documents publics. Les journalistes ont alors dû faire face à beaucoup de réticence pour parvenir à consulter les deux documents, seules copies d'ailleurs disponibles, a-t-on fait valoir.

La consultation possible pour quelques minutes seulement a permis d'apprendre que les dépenses de la CTCUQ passeraient de \$66,5 à \$71 millions, en hausse de 7 pour 100, les revenus étant, eux, à peine supérieurs, passant de \$53 à \$54,5 millions. Selon ce qu'il a été possible d'apprendre, des modifications aux politiques gouvernementales de subvention sont pointées comme responsables de la situation.

Du côté de la Communauté urbaine, le budget augmente de 6 pour 100, les dépenses passant de \$43 à \$46 millions. Contrairement à la CTCUQ, des prévisions supérieures de revenus empêchent que les contribuables des villes n'écopent trop durement.

Cette séance spéciale a été ajournée au 10 décembre, moment où les augmentations aux usagers du transport en commun seront entre autres dévoilées.

Manège militaire

Ottawa dit non à la Communauté urbaine

◆ La Communauté urbaine de Québec (CUQ) n'a pas obtenu le Manège militaire de la Grande-Allée et conséquemment ne pourra transformer ce dernier en centre d'accueil et d'interprétation touristique tel que désiré.

Le ministre associé à la Défense nationale, M. Harvie Andre, a effectivement fait parvenir au président de la CUQ, M. Michel Rivard, une lettre datée du 27 septembre, dans laquelle il l'informe que le manège ne sera pas cédé à l'organisme régional.

Selon le ministre associé, le manège est la "seule installation ministérielle de la sorte à Québec. Cet édifice représente plus de 100 ans d'histoire militaire et de traditions canadiennes et il continuera de servir les unités de milice de la région ainsi que les Corps de cadets dans un avenir prévisible".

M. Andre argue à l'appui de sa décision que les besoins du ministère de la Défense nationale doivent l'emporter sur tout autre objet de considération dans ce cas.

Le président Rivard qui rendait publique la missive ministérielle hier en réunion du conseil, s'est



dit extrêmement déçu du résultat de sa démarche. Pourtant, faisant-il remarquer, tous les acteurs régionaux réunis lors du Sommet économique de 1983 s'étaient montrés favorables à une nouvelle utilisation du manège à des fins de promotion touristique.

M. Rivard ne considère pas ce dossier comme définitivement

clos. Le président de la Communauté urbaine entend procéder à une consultation rapide des gens impliqués de la région, au cours des prochains jours. Dès mardi, M. Rivard espère pouvoir rendre compte de cette ultime tentative de regroupement des forces.

M. Rivard entend d'ailleurs prendre contact avec le ministre fédéral responsable de la région de Québec, M. Michel Côté, pour en savoir davantage. Selon M. Rivard, il se pourrait bien que les représentants de la région à Ottawa n'aient même pas été mis au courant de la décision du ministère de la Défense nationale avant sa diffusion. C'est du moins à son avis ce que suggèrent les différentes déclarations reproduites dans les médias d'information sur cette question en fin de semaine, estime-t-il.

Dans une entrevue accordée en fin de semaine au Journal de Québec, le ministre Côté a personnellement indiqué que le secteur du Vieux-Port devrait être considéré dans le choix d'un emplacement pour le Centre d'accueil et d'interprétation touristique.

Des frais de \$2 pour un droit de passage de \$1

◆ A toutes les fois qu'un propriétaire exproprié a touché \$1 de droit de passage, les professionnels chargés de préparer et de négocier le dossier s'en partageaient \$2.

Le maire de Loretteville a saisi hier ses collègues de la Communauté urbaine de Québec (CUQ) de cette troublante constatation, alors que ceux-ci se préparaient à adopter des modifications à un règlement d'emprunt relatif à l'assainissement des eaux.

M. Jean-Marie Beaulieu a toutefois été le seul à s'émouvoir du fait que les professionnels s'étaient partagés \$566,000 jusqu'à maintenant pendant que les quelque 200 "expropriés" concernés avaient droit à \$266,000.

Le président de la CUQ, M.

Michel Rivard, a plaidé que l'installation de l'intercepteur sud du réseau d'assainissement, avait entraîné de très nombreux cas d'indemnités, ceux-ci étant cependant très souvent limités à des dommages de \$100. "Les honoraires des évaluateurs, arpenteurs, avocats et notaires peuvent atteindre \$300 à \$400 pour un petit dossier de \$100."

Le dossier de l'intercepteur sud du réseau d'assainissement a coûté jusqu'à maintenant \$950,000 se répartissant en \$566,000 de frais professionnels, \$266,000 d'indemnités et de \$118,000 de frais financiers. Le règlement d'emprunt original de \$515,000 a été modifié à deux reprises, la troisième hier augmentant le pouvoir d'emprunt à \$1,2 million, "ce qui

devrait permettre de régler les 130 dossiers restants", a soutenu le président Rivard.

Economie de \$7 millions

Le président Michel Rivard était cependant heureux de souligner un peu plus tard que les emprunts en francs suisses effectués par la CUQ et la ville de Beauport avaient permis au cours des cinq dernières années de réaliser des économies de \$7 millions comparativement à ce qui aurait été possible sur le marché canadien.

"Je ne sais pas si, de la même manière que les pertes dues aux emprunts en francs suisses avaient fait les manchettes il y a quelques années, cette économie se retrouvera en première page", concluait-il.

Pas de second Festival de la jeunesse québécoise

◆ Le Salon international de la jeunesse de Montréal a eu gain de cause: Québec ne connaîtra pas un second Festival national de la jeunesse québécoise.

par Michel CORBEIL

C'est ce qu'ordonne le juge Gérard Turmel, de la cour supérieure, à MM. Lorenzo Michaud et Louis Langlois et à la Société générale d'exposition, les promoteurs du festival tenu en février 1985 au Centre municipal des congrès de Québec.

Le jugement exige que le bilan financier du festival québécois soit transmis d'ici 30 jours à l'organisation du Salon international de la jeunesse de Montréal, qui a fourni au SOLEIL copie de la décision. Il stipule aussi que, si la première édition du festival a généré des profits, ces derniers

soient partagés avec le groupe montréalais.

Pour rendre son verdict, le juge a tenu compte notamment "du défaut des défenseurs de comparaitre devant la présente instance". Hier, le procureur des Productions Tel-Art, qui patronne le Salon de Montréal, a indiqué que l'injonction permanente a été signifiée vendredi aux promoteurs de Québec.

"Nous attendons maintenant des nouvelles de nos amis" de Québec, a commenté M. Normand Bouchard, directeur général des Productions Tel-Art. Ça fait plusieurs mois que nous demandons l'état des revenus et dépenses.

"L'an dernier, a-t-il poursuivi, ils avaient finalement accepté de nous verser 50 pour 100 des profits, mais ils ne nous ont jamais rien versé. Ils ont peut-être des choses à cacher. Je présume qu'ils

ont fait des profits puisqu'ils ont commencé à organiser un second festival. Maintenant, ils n'ont plus le droit de le faire sans notre approbation. Et il n'en est pas question pour l'instant", a dit M. Bouchard, en soulignant que la querelle judiciaire dure depuis des mois.

Du côté de son propre salon, M. Bouchard a signalé qu'il déménagera de lieu et de saison. "Nous ne serons plus au Vélodrome (du Parc olympique), mais à l'auditorium de Verdun". Le coût de location et la configuration des installations ont joué en faveur du changement. Plutôt que d'avoir lieu en hiver, il se déroulera du 13 au 19 mai. L'an dernier, 82.000 visiteurs ont franchi les tourniquets du Salon de Montréal tandis que l'événement de Québec en réclamait près de 50.000.



Le directeur général du nouveau pénitencier à sécurité maximale de Donnacona, M. Yvon Deschênes, vérifiant la sécurité d'une fenêtre sans barreau dans une cellule dont la superficie est de 76 pieds carrés.

Transport des écoliers le midi, à Saint-Augustin

L'illégalité demeure, selon l'avocat des parents

◆ La Commission scolaire Sainte-Foy a fait la preuve qu'elle se savait dans l'illégalité quand elle a réclamé des parents de ses élèves le paiement du transport par autobus le midi.

Textes de Richard HÉNAULT

C'est là du moins l'interprétation que fait le procureur des parents des écoles de La Salle et Marguerite-Bourgeoys de Saint-Augustin, Me Marcel Corriveau, de la résolution adoptée la semaine dernière par la Commission scolaire régionale de Tilly à l'effet qu'elle-même tarifie ce service de transport.

Dans un même temps, Me Corriveau a fait savoir au SOLEIL, hier, que les parents s'adresseront à la cour des petites créances dès la semaine prochaine pour obtenir le remboursement des sommes déjà versées par les parents.

Lors d'une conversation téléphonique, hier, Me Corriveau s'est dit d'avis que cette résolution n'a pas du tout corrigé la situation et que la commission scolaire est toujours dans l'illégalité puisque son adoption est survenue à la suite de l'envoi des comptes. "De plus, de dire Me Corriveau, nous considérons que cette résolution est ultra vires et nous nous faisons fort de le démontrer si nous devons nous présenter devant le juge."

Dans cette résolution, la régionale de Tilly prévoit faire la tarification mais la perception sera tout de même faite par la Commission scolaire Sainte-Foy, selon les précisions apportées, hier, par le secrétaire général de la régionale, M. Pierre Tremblay. Celui-ci a ajouté qu'un tel geste était apparu nécessaire, étant donné que la loi prévoit que l'organisation du transport

d'écoliers relève des commissions régionales. Adoptée à l'unanimité, la résolution a été proposée par M. Denis Côté, le responsable du comité du budget à la Commission scolaire Sainte-Foy.

Selon le porte-parole des parents de Saint-Augustin, Me Corriveau, la commission n'a agi ainsi que pour se protéger, ce qui aurait amené le procureur de la commission à leur faire savoir que leur argument juridique pour refuser de payer le transport n'est plus valide. Ce avec quoi Me Corriveau n'est pas d'accord.

Celui-ci a fixé à vendredi la date limite pour que la commission rembourse les parents, sans quoi l'affaire se retrouvera devant les tribunaux.

En cour des petites créances, Me Corriveau espère pouvoir faire valoir les arguments d'un parent qui a déjà payé le transport du midi. "Nous voudrions procéder dans le sens d'un recours collectif, précise-t-il, de façon à ce que ce premier jugement puisse être étendu à tous les parents qui ont déjà payé."

Entre-temps, la commission scolaire, par la voix de son procureur, a confirmé à Me Corriveau qu'elle entend s'adresser à la cour supérieure pour lui demander de se prononcer sur toute cette question.

"Je m'attends à ce que ce soit dans les prochains jours, a dit Me Corriveau, mais d'ici là, nous leur suggérons de respecter la volonté de la majorité des parents et d'annuler leur résolution qui confirme qu'ils étaient dans l'illégalité et qui ne corrige absolument rien."

Il fut impossible d'obtenir les commentaires du président de la commission scolaire, Me Georges Smith, qui n'a pas donné suite aux appels du SOLEIL.



Les parents de Saint-Augustin comptent s'adresser à la cour des petites créances pour obtenir le remboursement des sommes déjà versées par les parents pour le transport du midi.

Troisième surplus d'affilée pour la régionale de Tilly

◆ Pour la troisième année consécutive, la Commission scolaire régionale de Tilly a enregistré un surplus, à l'issue de l'exercice financier 1984-1985. Cette fois, il est de l'ordre de \$997,000 sur un budget global de \$53,9 millions.

L'an dernier, ce surplus avait été de \$1,5 million et en 1982-1983 de \$1,3 million.

Selon le directeur des services financiers à la commission, M. Alain Métivier, le surplus serait attribuable à "un montant pourvu, non utilisé, par la taxe foncière pour le financement des dépenses excédentaires aux allocations".

En clair, cela signifie que l'on avait prévu utiliser une partie du revenu de la taxe foncière pour

financer des dépenses dépassant le montant des subventions fournies par le ministère de l'Éducation.

Or, ces dépenses se sont avérées inférieures aux prévisions faites lors de l'élaboration du budget, notamment à cause d'effectifs moins nombreux que prévu à ce moment, ce qui s'est répercuté principalement sur la rémunération des enseignants.

En fait, le surplus à ce poste s'élève à \$300,000 tandis qu'on en relève également un au poste de la rémunération des professionnels non enseignants et un autre à celui des autres coûts qui comprennent les dépenses de fournitures, de matériel et d'énergie.

A ces surplus, il faut en ajouter un autre dans le transport des écoliers mais une partie de ces \$204,000 doit être redistribuée aux commissions scolaires locales. Par ailleurs, un déficit de \$997,142 a été enregistré à l'éducation des adultes.

M. Métivier a tenu à souligner au SOLEIL que les programmes d'économie d'énergie en vigueur à la régionale de Tilly ont considérablement contribué à la réalisation du surplus, tout comme la sécurité d'emploi qui s'est avérée moins coûteuse que prévu.

Comme les années passées, le surplus reste disponible pour appropriation dans le budget de cette année.

Incidemment, réunis en assemblée la semaine dernière, les commissaires de la régionale ont décidé d'utiliser une partie de l'excédent, soit \$20,000, pour l'aménagement de la cour de l'école secondaire l'Aubier à Saint-Romuald.

On avait d'abord prévu un budget de \$45,000 pour l'aménagement de terrains de soccer et de baseball et de courts de tennis mais l'ouverture des soumissions a permis de constater que ce n'était pas suffisant.

Nouveaux crédits à l'intention des décrocheurs

◆ Le ministère de l'Éducation vient d'ajouter des crédits de \$2,1 millions à son budget de \$10,2 millions destiné à rejoindre 15,000 jeunes décrocheurs.

Cette année, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes devient un dossier prioritaire au gouvernement et, grâce à ces nouveaux crédits, on désire les inviter à s'inscrire en tout temps aux cours de rattrapage scolaire offerts dans le programme d'éducation des adultes des commissions scolaires.

A cette fin de rattrapage, cinq mesures spéciales ont été reconduites, soit l'amélioration des services d'information et d'orientation, la prévention de l'abandon scolaire, le retour des décrocheurs à l'école, l'amélioration de l'enseignement professionnel et le perfectionnement des agents d'éducation.

Depuis la mise en oeuvre de cette action, plus de 100,000 élèves du Québec ont bénéficié de ces mesures.

Blousons super chauds à un prix qui réchauffera votre budget!

99.99 CH.



Portez un blouson à la mode pour un prix qui vous convient. Rendez-vous sans tarder au magasin la Baie le plus près pour y voir ce que nous avons sélectionné pour vous! Notre assortiment va des blousons aux duffle-coats en melton ou en tweed. Modèles pour presque tous les goûts. Choisissez entre noir, marine, rouge, gris ou tweeds assortis. Ces couleurs ne sont pas disponibles dans tous les magasins. 36 à 42. Ne ratez pas cette chance!

Vêtements pour hommes, rayon 317 en vigueur jusqu'au 19 octobre.

la Baie
TOUT LE MONDE AIME LA CAVALLIER!
CHEVROLET

Vous pouvez gagner un concours. Le même numéro de Chevrolet. Trouvez le même numéro et gagnez une des trois Chevrolet Cavalier 1985. Procurez-vous une copie du cahier publicitaire du 12 octobre au magasin la Baie de votre localité afin d'obtenir votre numéro ainsi que les règlements du concours. Bonne chance!

Carl Tremblay
Après son spectacle, Carl aime bien se détendre dans une boîte en vogue en savourant un Pineau St-Michel, vodka et glaçons.
2/3 Pineau St-Michel, 1/3 vodka, zeste de citron
St-Michel PINEAU DES CHARENTES

CATEGORIE 31 — ABRI FISCAL

Nous avons à vendre 12 maisons jumelées ou en rangées, enregistrées à l'impôt. Placement et abri fiscal excellents!

Laissez l'impôt vous constituer un capital par l'achat d'une ou plusieurs de ces maisons.

Renseignements:
LE DOMAINE DES SOEURS INC.
653-5123

Nous RÉPARONS et AIGUISONS rapidement

CENTRE du RASOIR FINE LAME

SPÉCIAL

Du 7 au 26 Octobre 85

AIGUISAGE
COUTEAUX CISEAUX

79¢
seulement l'unité

Demandez Notre Catalogue Automne-Hoël 1985

CENTRE du RASOIR FINE LAME

- Ste-Foy, Place Ste-Foy (418) 653-1710
- Québec, Place Fleur de Lys (418) 529-0711
- Québec, Les Galeries de la Capitale (418) 627-2378
- Lévis, Galeries Chagnon (418) 835-1415

DEMANDEZ-NOUS N'IMPORTE QUOI... OU PRESQUE, À LA BAIE!

la Baie



La bataille avec Voyageur se poursuit

Autobus Deshaies: il faudra attendre au 8 novembre

La vice-présidente de la Commission des transports du Québec, Me Lise Lambert, a dû ajourner sine die, hier après-midi, l'audition de la demande de permis d'Autobus Deshaies Ltée pour le transport des

personnes et de leurs bagages entre Laval, Montréal et Québec, par l'autoroute 40.

par Pierre MARTEL

Me Lambert, qui présidait le tri-

bunal chargé d'entendre la requête du transporteur, a dû poser ce geste après que le procureur de la compagnie Voyageur Inc., Me Jacques Dufresne, eut obtenu l'émission d'un bref en évocation par la cour

supérieure.

Dans son document pour obtenir l'émission d'un bref en évocation, le procureur de Voyageur suggère la date du 8 novembre 1985 pour étudier le fond de sa requête.

L'émission du bref est venue couronner la bataille de procédures entre Autobus Deshaies Ltée et Voyageur Inc. qui conteste la requête de son concurrent.

En fait, Voyageur, après avoir vu

plusieurs de ses objections rejetées par le tribunal, en a formulé une dernière. Dans celle-ci, l'entreprise disait s'objecter à la requête de son concurrent parce que la requête a été déposée lorsque le vieux règlement sur le transport par autobus était en vigueur. Voyageur estimait donc que celle-ci ne pouvait être entendue avec l'entrée en vigueur du nouveau règlement.

Or, la présidente du tribunal a rejeté l'objection de Voyageur. C'est à la suite de cette décision que

l'entreprise a déposé une requête en bref d'évocation.

Rappelons que le propriétaire d'Autobus Deshaies Ltée, M. Marcel Chartrand, a multiplié les requêtes à la Commission des transports du Québec, depuis un an, pour obtenir la permission de desservir le corridor exclusif à Voyageur Inc. de Québec-Montréal.

M. Chartrand affirme qu'il pourrait desservir Québec-Montréal à un coût plus bas que celui exigé par son concurrent.



Maison Nouvel Horizon

Isabelle Nadeau-Thériault (avec son jeune fils Jonathan sur la photo) fait partie d'un groupe de jeunes bénévoles catholiques qui vient d'ouvrir à Québec une maison "Nouvel Horizon" à l'intention des personnes en difficulté. Le groupe possède huit autres maisons dans la province et propose une aide qui s'inspire des principes de la Bible. La maison de Québec, située au 17 rue Ferland, app. 1, peut héberger gratuitement une vingtaine de personnes. Un déjeuner-bénéfice auquel participera le fondateur du groupe, Jacob Easter, aura lieu le 19 octobre à 9h30 au Castel Bellevue.

Le Soleil, André Pichette

vente 26^e anniversaire

20% de rabais sur toute la marchandise en magasin (aucune mise de côté)

4 derniers jours



Carte verte
010159

clément

LÉVIS
PLACE
CARNVALE
833-2686

GALERIES DE
LA CAPITALE
827-3472

PLACE
STE-FOY

PLACE
STE-FOY
653-9363

VENTE "SURPRISES D'OCTOBRE" du 16 au 19 octobre



briasot

Place Fleur de Lys, Place Ste-Foy,
Galeries Charlesbourg, Galeries
Chagnon et 1060, rue St-Jean

jusqu'à 30% de rabais

sur une sélection de
manteaux, jupes, chandails,
robes, chemisiers, etc.

KENZO PARIS



Osez le confort
de l'homme nouveau!

Louis Laflamme

2, côte de la Fabrique, Québec, 692 3774

Kamouraska-Témiscouata Léonard Lévesque gagne l'investiture péquiste

◆ **SAINT-ALEXANDRE** — C'est par 24 voix de majorité que M. Léonard Lévesque a été reconduit candidat du Parti québécois dans Kamouraska-Témiscouata.

par Jean Didier FESSOU

Lors de cette convention, qui avait lieu samedi, le député sortant a obtenu 206 voix tandis que son unique opposant, Mme Denise Dion, en a recueilli 182.

Du côté des instances dirigeantes du Parti québécois, on se dit étonné que Mme Denise Dion ait révélé le résultat de ce vote alors que M. Léonard Lévesque s'y opposait. M. Joachim Breton, président régional du PQ à Rivière-du-Loup, estime que la position de M. Lévesque était légitime: "Rien n'oblige à divulguer le résultat d'un vote lors d'une convention à l'investiture. Il y a eu

plusieurs précédents en ce sens. Rappelez-vous la convention de 1976 qui opposait M. Jules Boucher à Me Frank Lemieux. On n'avait pas dévoilé les résultats".

On fait entendre les mêmes arguments à la permanence régionale du PQ à Rimouski où Mme Sylvie Racine fait observer: "Pour dévoiler un tel résultat, il faut avoir le mandat de le faire".

Or, de toute évidence, en rendant public le résultat du vote de samedi, Mme Dion n'a pas respecté les "règles du jeu".

Cette affaire, somme toute assez banale en apparence, semble accrédi- ter les rumeurs de division chez les troupes péquistes de Kamouraska-Témiscouata. On se rappellera, en effet, que Mme Dion, qui fut la propre secrétaire du député Lévesque, avait annoncé sa can-

didature en se livrant à une attaque en règle contre son patron. Attaque dans laquelle elle mettait en doute les capacités de M. Lévesque à mener à bon terme les dossiers de la région.

Elle précisait même: "L'insatisfaction des militants péquistes et de la population de Kamouraska-Témiscouata est telle que la libérale France Dionne est virtuellement assurée de son élection si elle doit affronter M. Léonard Lévesque".

Rumeurs

D'autre part, dans la circonscription voisine de Rivière-du-Loup, court la rumeur selon laquelle Mme Denise Lévesque serait intéressée à porter les couleurs du Parti québécois lors des prochaines élections générales contre le libéral Albert Côté.

Refusant de confirmer ou d'infirmer, Mme Lévesque réplique: "Je ne commente pas des rumeurs".

Toutefois, du côté du PQ, M. Joachim Breton semble alimenter la rumeur en disant: "C'est vrai, il y a quelque chose qui pourrait bouger dans ce sens-là. Mme Denise Lévesque a déjà été vue en compagnie de M. Pierre Marc Johnson, cet été, et de M. Alain Marcoux, il y a peu de temps".

Présidente de la chambre de commerce régionale et perçue jusqu'à présent comme une sym-



Le député sortant Léonard Lévesque a obtenu 206 voix contre 182 pour son opposant.

Les libéraux de la région prennent le parti de Davie

◆ **LEVIS** — Les 12 députés et candidats déjà choisis dans la région de Québec pour défendre les couleurs du Parti libéral du Québec aux prochaines élections ont emboîté le pas aux pressions exercées sur le gouvernement fédéral pour que celui-ci accorde à Versatile Davie le contrat de construction d'un autre super traversier.

par André FORGUES
du bureau du SOLEIL

Dans un communiqué émis à la suite d'une réunion tenue en fin de semaine, le candidat choisi dans

Lévis, M. Gilles Roberge, soutient qu'une décision favorable et rapide dans ce dossier permettrait de réduire les coûts qu'il faudra inévitablement absorber pour réaliser ce bateau un jour tout en évitant la mise à pied des travailleurs de Lauzon.

M. Roberge invoque de plus que Davie avait présenté pour la construction du Caribou une soumission de \$20 millions inférieure à celles de ses concurrents et que les autres chantiers maritimes de l'est canadien ne pourraient actuellement ajouter une telle commande à leurs carnets.

Garon et Marois chez Jean-François Bertrand

Voulant démontrer que le Parti québécois était uni à la suite de la course à la direction du parti, le ministre Jean-François Bertrand a réussi à attirer à son congrès à l'investiture, qui aura lieu ce soir au centre François-Charon, les ministres Pauline Marois et Jean Ga-

ron.

A la fermeture des mises en candidature, seul M. Bertrand avait fait parvenir la sienne. Il sollicitera ainsi un troisième mandat. Cette rencontre marquera en fait le lancement de la campagne électorale pour M. Bertrand.

Candidat à l'investiture du PQ dans Charlevoix

Un ancien journaliste de CHRC, M. André Poisson, entend porter sa candidature lors du congrès à l'investiture péquiste dans la circonscription électorale de Charlevoix.

M. Poisson qui est originaire de Baie-Saint-Paul a été l'un des

membres fondateurs du Parti québécois dans Charlevoix en 1968. La date du congrès à l'investiture a été fixée au 10 novembre, mais il n'est pas exclu qu'elle soit devancée si jamais le premier ministre Pierre Marc Johnson déclenche des élections prochainement.



VENTE du PETIT PRINCE

DU 14 AU 26 OCTOBRE 85

PLUS DE 30 modèles différents d'ameublements pour enfants



REDUITS DE 10% A 45%
du prix suggéré par les manufacturiers

ENSEMBLE 3 PIECES



Incluant:
• Couchette 30" x 54"
• Matelas à ressorts
• Commode à 4 tiroirs

237\$

L'illustration peut différer légèrement

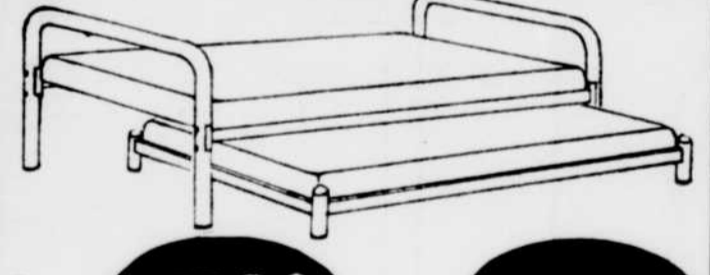
CHOIX DE LITS SUPERPOSES EN L



PRIX REDUITS

avec meubles assortis

LE TUBULAIRE c'est notre affaire



LIT GIGOGNE 79\$ LIT SIMPLE 79\$

Prix spéciaux sur matelas en sus

PLUS DE 15 MODELES DIFFERENTS DE BERÇANTES et ensembles de tables et chaises pour enfants



PLAN MISE DE COTE
PRIX REDUITS

SIÈGE D'AUTO DOREL



Intérieur en tissu # 444
57⁸⁸

POUSSETTE MINI-LANDAU SYLVERCREST



• Bras réversible • Roues avant pivotantes • Siège à 3 positions • Panier inclus • Couvre-pieds amovible servant aussi de sac • Se plie facilement • Quantité limitée
88⁸⁸ ch.



PLAN MISE DE CÔTÉ — CHARGEX
MASTERCHARGE — PLAN BUDGÉTAIRE
LE SEUL VRAI SPÉCIALISTE DE MEUBLES ET ACCESSOIRES POUR ENFANTS À PRIX D'AUBAINE AUCUN PRIX N'EST DONNÉ PAR TÉLÉPHONE
245, 71e Rue est
CHARLESBOURG
(Près Henri-Bourassa) 628-3583
155, route Kennedy, LÉVIS
835-1825
Livraison gratuite à l'achat de 50\$ et plus

LE PLUS GRAND CHOIX DE MEUBLES POUR ENFANTS

140^e anniversaire

SURVEILLEZ L'ANNONCE DU SAMEDI 19 OCT.

EXPOSITION — VENTE TABLEAUX
35 oeuvres récentes du peintre
ALDO CUSAN
Invité d'honneur, Jean-Paul Lemieux
Vernissage le 18 octobre 1985, à 19 heures.
L'exposition se poursuivra les samedi 19, dimanche 20 octobre 1985
De 12 heures à 22 heures
Salon BONNE ENTENTE
CHATEAU BONNE ENTENTE
3400, chemin Ste-Foy, Ste-Foy 653-5221
Une invitation de René Rosa

Rosart Limitée
COURTIERS EN OEUVRES D'ART
C.P. 574, Mont-Joli, Qué. Canada G5L 3L3 - Tél.: (418) 775-5542

Chantelle PARIS

De la nouvelle collection Les Chéries Léger comme un baiser...
Fin jersey rayé mat et brillant, incrustation dentelle.
Référence 172: cerclé, tailles: B-C, 32-38.
Référence 173: non cerclé, tailles: A-B, 32-36. Coloris: blanc champagne, noir. Slip string coordonné.
Disponible dans tous les bons magasins.

SAINT-HILAIRE INC.
Distributeur exclusif au Canada
1100, Chemin du Golf, Ile des Soeurs, MONTREAL (Qc) H3E 1H4

Avant la fin de 1986

Le Canada adhèrera à la Convention de New York

♦ "Le Canada adhèrera à la Convention de New York sur la reconnaissance de l'arbitrage commercial international avant la fin de 1986."

par J.-Claude RIVARD

C'est ce qu'a annoncé, hier midi, un porte-parole du ministère canadien du Commerce extérieur.

Participant au colloque-conférence sur l'arbitrage commercial international, événement qui réunit actuellement quelque 150 représentants d'une douzaine de pays au Château Frontenac, M. James McIlroy, conseiller spécial du ministre, a déclaré que les Canadiens ont maintenant acquis la maturité nécessaire pour y arriver. La preuve, a-t-il dit, c'est que l'on prend la peine d'organiser un colloque, unique dans l'histoire du pays, pour faire valoir la nécessité d'engager le pays dans l'ère des arbitrages commerciaux internationaux.

"Il est urgent de faire des pressions auprès des députés, auprès des gouvernements, auprès des provinces pour que ces dernières modifient leur législation afin que le fédéral puisse agir", a-t-il déclaré en substance.

Projet de loi uniforme

Au cours du colloque, le professeur William C. Graham, de la faculté de droit de l'université de Toronto, a mis en évidence les difficultés que pose la "common law" à certaines provinces canadiennes pour qu'elles puissent s'engager, sous l'égide fédérale, à respecter et à faire exécuter une décision et une sentence arbitrale rendue dans un autre pays.

Ce juriste a aussi levé le voile sur les grands traits d'un "projet de loi uniforme" dont il est le père qu'il souhaiterait voir adopté par toutes les provinces, dans les plus brefs délais, afin que le Canada puisse lui aussi parapher la convention de 1958.

Lalonde revient

L'ancien ministre fédéral des Finances, Marc Lalonde n'a pas raté

l'occasion de saisir le micro et de réclamer un amendement à ce projet de loi uniforme.

Non seulement faut-il ouvrir la voie à l'arbitrage commercial international mais il est urgent aussi que cette voie soit aussi ouverte à l'arbitrage commercial inter-provincial.

"Avant de parler de libre marché international, il est urgent que l'on favorise et que l'on développe le commerce inter-provincial" a substantiellement plaidé Me Lalonde.

"Lex mercatoria"

Au colloque, une bonne partie de la journée d'hier a consisté en des débats de haute voltige entre plaignants habitués aux grands prétoires de la scène internationale: Paris, Alexandrie, Bucarest... Tout ça, pour savoir s'il existe un corps d'usages, de coutumes et de traditions qui en viennent à constituer un système de droit commun au monde international: la "lex mercatoria" (loi des commerçants). Tout ça aussi, pour savoir à quel moment, dans le travail d'un arbitre international, ce système prend la relève du droit national, le domine, et impose son application à l'intérieur même de chaque pays.

Arbitrage et conciliation

On a aussi parlé de "l'amiable composition", cette technique juridique qui place l'arbitre et les parties en dehors des impératifs légaux propres à chaque pays, dans une optique de conciliation...

Les discussions ont repris une dimension plus concrète, pendant l'après-midi, alors qu'il était question de la Convention de New York sur l'arbitrage commercial international. Des intervenants ont expliqué comment il a été possible de modifier le droit français, le droit suisse, le droit belge, le droit américain et le droit des pays musulmans pour y adhérer.

Aujourd'hui, il sera question du Québec et du Canada.

Pontiac a des p'tites nouvelles pour vous!

Une p'tite pas compliquée à



P.D.S.F. pour le modèle Scooter avec équipement standard. Taxe, immatriculation et frais de transport en sus. Le concessionnaire peut vendre moins cher.

PLAN DE PROTECTION GM
3 ans/60 000 km
MAINTENANT SANS SUPPLÉMENT

6295\$

C'est pas compliqué quand il s'agit de fiabilité, l'Acadian ne donne pas sa place. Elle a fait ses preuves, là où ça compte. Sur des millions de kilomètres de vraies routes. Auprès de dizaines de milliers d'automobilistes. Ce qui permet aujourd'hui à l'Acadian de vous offrir la tranquillité d'esprit en "équipement" standard. Et au plus bas prix qui soit pour une nord-américaine.

Pontiac Acadian 86 ON FAIT ROUTE ENSEMBLE

Lelectronique C'EST LA FORCE

Solde du mercredi 16 au samedi 19 octobre

TÉLÉCOULEUR RCA 26 po À TÉLÉCOMMANDE 747\$

- Télécommande numérique ChannelLock
- Affichage à l'écran de l'heure et du canal
- Entrée audio/vidéo
- Contrôle image automatique
- Syntonisation de précision à quartz

PRIME
à l'achat d'un magnétoscope RCA VHS vous recevrez GRATUITEMENT trois videocassettes vierges T120 (6 heures d'enregistrement). (Valeur de 30\$.)

MAGNÉSCOPE RCA VHS À TÉLÉCOMMANDE SANS FIL 549\$ DE RCA

- Minuterie électronique 14 jours, 4 émissions
- Chargement frontal
- Sélecteur 90 positions
- Commandes à effleurement

Zellers

HEURES D'AFFAIRES: Lundi au mercredi, 9h30 à 17h30. Jeudi et vendredi, 9h30 à 21h. Samedi, 9h30 à 17h.

Carrefour Beauport
3333, rue Clémenceau, Beauport
Carrefour Neufchâtel
200, l'Auvergne, Neufchâtel

Place Laurier
2700, boul. Laurier, Ste-Foy
Place Fleur de Lys
550, boul. Wilfrid-Hamel, Québec

Charge Card
Carte de crédit
Crédit
Accepté!

Master Card
VISA

POISSONNERIE QUÉBEC INC.
158, rue de l'Espinau, Québec
529-2561

HUITRES DE CHOIX CARAQUET 1 49 lb	HUITRES MALPÈQUE COMMERCIALES 99c lb
HOMARDS VIVANTS DE TOUTES GROSSEURS	
PATTES DE CRABE DE L'ALASKA 13 99 lb	HUITRES MALPÈQUE Catégorie commerciale la caisse 45\$

Ces prix sont disponibles dans les poissonneries affiliées suivantes:
HALLES FLEUR DE LYS ▶ (7 jours par semaine) ◀

44, boul. Kennedy
Galerie Rond-Point de Lévis

574, boul. Rochette
Beauport
7 jours par semaine

Cessez de fumer pour toujours

CIG-ARRÊTE

Depuis 1976
LA VRAIE MÉTHODE
Renseignez-vous
683-2503
1-800-463-5010

BLUE SKIES L'ONDE DE CHOC

Du lundi au vendredi
de 18h00 à 20h45

Blue skies avec Régis Langevin. Votre choix musical et vos dédicaces sont à l'honneur. L'onde positive à Québec.

CKCV 1280

"L'université et moi"

400 jeunes sont attendus à la finale régionale du concours

◆ Quelques 400 jeunes d'à peu près toutes les commissions scolaires de la région de Québec (03),

vincial "L'université et moi", organisé à l'occasion de la "Semaine des universités".

qualité de travaux de dessin ou de rédaction décrivant ce que représente l'université pour un jeune.

recteurs et principaux d'universités du Québec (CREPUQ).

par J.-Claude RIVARD

sont attendus, jeudi soir, à la soirée de gala où seront proclamés les vingt finalistes du concours pro-

Les 400 semi-finalistes attendus avec leurs parents, à cette soirée, au Théâtre de la Cité universitaire, ont été sélectionnés au niveau des écoles secondaires de la région pour la

Les vingt lauréats dont les noms seront proclamés jeudi seront invités à aller séjourner, durant trois jours à Montréal et à Ottawa, sous les auspices de la Conférence des

C'est d'ailleurs à l'occasion de ce voyage qu'ils seront appelés à rencontrer les lauréats de chacune des neuf autres régions administratives de la province, dans le cadre d'un gala provincial. C'est à ce moment, soit le soir du 25 octobre, que l'on connaîtra les noms des dix chanceux qui se mériteront un voyage d'une semaine Paris et ceux des deux autres, un séjour au fameux centre consacré à la technologie du futur, EPCOT, en Floride. Vingt gagnants régionaux auront également droit à une médaille en argent sterling signée Loranger. Les vingt finalistes provinciaux auront aussi un trophée signé Loranger.

Ce concours patronné par l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC) et qui implique toutes les universités du Québec devait, à l'origine, rejoindre 500.000 jeunes du niveau secondaire. Dans la région 03, le potentiel de participants était de 85.000 étudiants de 158 écoles tant publiques que privées, de langues française, anglaise, inuit et cri.

Par cette initiative, la CREPUQ et l'AUCC entendent célébrer, à sa façon, l'Année internationale de la jeunesse.

Québec, Le Soleil, mercredi 16 octobre 1985

SEMAINE NATIONALE DES UNIVERSITÉS

UN COURANT D'IDÉES

L'université et moi

Vingt finalistes seront proclamés, jeudi, au terme de l'étape régionale du concours "L'université et moi".

SEUL RENAULT A LE PLUS BAS TAUX D'INTÉRÊT PAR L'ENTREMISE D'UN CONSTRUCTEUR AU CANADA. 7,9% SUR LES RENAULT ALLIANCE ET ENCORE.*

Aucun autre constructeur automobile ne vous offre ces conditions; ni GM, ni Ford, ni Chrysler, ni aucune des marques importées.

Économisez plus de 1 130 \$ sur une période de 36 mois. Profitez du taux d'intérêt de 7,9% offert par l'entremise de Renault du 1 octobre au 31 octobre 85 sur tous les modèles Alliance et Encore 85 neufs et vous pouvez économiser plus de 1 130 \$ sur 3 ans en comparaison avec le taux d'intérêt bancaire courant.** Les plus bas taux d'intérêt offert au Canada sur des petites voitures de grande qualité. Plus bas que celui de Ford, Chrysler, GM ou des marques importées. Voilà un des avantages Renault.

RENAULT PROTECTION 5/80 ET PLUS Les Renault Alliance et Encore allient ce qu'il y a de mieux dans la conception et la technologie européennes, et sont livrées avec le programme de Protection 5/80 ET PLUS qui couvre le moteur, le train de propulsion et la corrosion de la carrosserie pendant 5 ans ou 80 000 km.

Voyez votre concessionnaire Renault/Jeep sans tarder.

* Financement par l'entremise du constructeur. Disponible chez les concessionnaires participants pour tout acheteur qualifié d'un modèle Alliance ou Encore 85 neuf. Tous les détails chez votre concessionnaire. ** Économie calculée sur le prix de détail de l'Alliance décapotable conseillée par le constructeur, comprenant transmission automatique et frais de transport avec un premier paiement de 20%, et un taux d'intérêt de 7,9% par rapport à un taux bancaire courant de 13,5%.

Les concessionnaires Jeep/Renault de Québec

Renault Canadière Québec 522-5205

Maisonnette Québec 529-8135

Auto Laurier Inc. Sainte-Foy 681-4631

Gosselin Saint-Nicolas 831-2050

Automobiles Jean-Marc Bédard Inc. Saint-David 833-3267



Opération portes ouvertes

À l'occasion de son 15^e anniversaire, la CTCUQ vous ouvre toute grandes les portes de son centre d'opérations situé au 720 des Rocailles (à proximité de Place Lebourgneuf).

Dimanche 20 octobre, de 11h à 16h

Accès par l'autoroute de la Capitale, sortie boul. Pierre-Bertrand nord ou l'autoroute Laurentienne, sortie boul. Lebourgneuf.

Venez découvrir la face cachée du transport en commun

- Visite, avec l'aide d'un guide, du garage, des ateliers de réparation et entretien et des bureaux
- Visite en autobus du chantier des travaux d'agrandissement devant permettre le remisage et l'entretien de 567 véhicules
- Rafraichissements et animation par Tobus, la mascotte de la CTCUQ
- Service gratuit d'autobus à partir de la place Jacques-Cartier, à l'heure et à la demie
- Stationnement à la disposition des visiteurs qui se rendront en automobile

Bienvenue à toute la population, grands et petits!



Renseignements téléphoniques
627-2511 de 7h à 21h30
(8h30 à 21h30, les samedis, dimanches et jours de fêtes)

COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

SOLDE DE VÊTEMENTS D'EXTÉRIEUR

20% À

sur tous nos habits de neige, manteaux et vestes de ski en magasin pour bébés, garçons et filles jusqu'à 14 ans.

33 1/3% DE RABAIS

LA MARQUE DE QUALITÉ

ROBIN AVEC ARCTIC ARMOUR

UN TISSU CANADIEN de rabais sur des ensembles de neige pour filles & garçons (TEL QU'ILLUSTRE)

2-6x rég.: \$85 \$56
7-14 rég.: \$100 \$66

en exclusivité Au Coin Des Petits.

La combinaison Robin & Arctic Armour vous offre cette promotion unique pour un temps limité.

ARCTIC ARMOUR

Arctic Armour a été conçu et fabriqué au Canada par Consoltext, l'une des plus importantes entreprises de tissage au pays, utilisant 100% nylon Du Pont.

Arctic Armour est un tissu imperméable, considérablement supérieur en test aux normes des détaillants canadiens ayant trait aux vêtements d'extérieur pour enfants.

Également, Arctic Armour coupe le vent grâce à son revêtement intérieur de polyuréthane polarshield. Fait de nylon Du Pont, Arctic Armour ne se fendillera pas, même par -40°!



Place Fleur de Lys, Place Laurier, Galeries Charlesbourg, Galeries Ste-Anne, Galeries Chagnon, Les Galeries de la Capitale.

PETITS

L'UGIL versera près de \$110,000 à l'université

◆ L'Union des diplômés inscrits à Laval (UGIL) a fait savoir, hier, qu'elle entend verser, d'ici cinq ans une somme d'environ \$110,000 à la campagne de souscription de l'université Laval.

par J.-Claude RIVARD

En fait, ce montant constitue un compromis entre l'objectif de \$100,000 à \$115,000 que l'UGIL entend verser, soit une somme de \$4 par année, par membre cotisant.

L'étudiant en sciences et génie Jean-Yves Chouinard a été assigné à la vice-présidence pour diriger la campagne.

L'UGIL signale que ce concours entend traduire sa satisfaction à l'égard des objectifs poursuivis par l'université dans le domaine des études avancées. Il entend aussi manifester l'engagement du milieu étudiant face à l'avenir de l'université.

Remise des prix "Hermès" à Laval



Charles Poulin, vice-président du journal LE SOLEIL.

Quatre anciens de la faculté des sciences de l'administration de l'université Laval recevront le prix "Hermès 85", samedi soir, le 19 octobre, pour souligner leur rayonnement dans le domaine de l'administration. Ce sont MM. Ghislain Hawey, c.a. de la société Charette, Fortin, Hawey / Touche Ross; Oscar Mercure, président et directeur général de l'Assurance-Vie Desjardins; Charles Pelletier f.c.a. de Caron, Bélanger / Clarkson et Gordon; Charles Poulin, vice-président et trésorier-contrôleur du quotidien LE SOLEIL. Ces distinctions seront remises dans le cadre des retrouvailles annuelles des Anciens de Laval. C'est la huitième année que la faculté décerne des "Hermès".

Pontiac a d'autres p'tites nouvelles pour vous!

Une p'tite qui boit au compte-gouttes



7 L / 100 km
40 mi / gal



Chiffres basés sur les méthodes d'essai 1986 de Transport Canada (cote combinée) pour une Pontiac Acadian avec moteur de 1,6 litre et boîte manuelle 5 vitesses. Vos résultats peuvent varier selon l'utilisation que vous en faites.

PLAN DE PROTECTION GM
3 ans/60 000 km
MAINTENANT SANS SUPPLÉMENT

Pontiac Acadian 86 ON FAIT ROUTE ENSEMBLE

Une offre chaleureuse de Texaco



Louez un appareil de chauffage, un brûleur ou un chauffe-eau de Texaco. Recevez un cadeau et bénéficiez de mois de location sans frais.

Comme vous le savez, vous n'avez pas à vous convertir pour économiser. Texaco a un vaste choix d'équipements de haute qualité à vous proposer pour le confort de votre foyer:

Appareils de chauffage*
A seulement 27,95\$ par mois (installation comprise) et les trois (3) premiers mois de location sans frais.

Brûleurs au mazout*
B 9,99\$ par mois (installation comprise) et les trois (3) premiers mois de location sans frais.

Chauffe-eau**
C 6,89\$† par mois (installation comprise) et les six (6) premiers mois de location sans frais.

Profitez de cette offre! Tout client qui signera un nouveau contrat de location d'appareil de chauffage, de brûleur ou de chauffe-eau d'ici au 31 décembre 1985 se verra remettre une magnifique lampe à huile en guise de remerciement.

Pour plus de détails, n'hésitez pas à communiquer avec un des spécialistes du centre de Confort au foyer Texaco.

Ces produits et services sont offerts aux clients résidant dans la région desservie par le centre de Confort au foyer Texaco.

Dans la région de Québec, appelez au
529-0333

Sous réserve de l'inspection de votre appareil de chauffage actuel et de l'acceptation par Texaco. L'installation d'un brûleur à retenue de flamme Mextrom pourra s'effectuer chez vous.



TEXACO
Confort au foyer

* La durée du contrat de location est de 4 ans, après quoi, si vous le souhaitez, l'appareil de chauffage vous appartient. Si vous décidez de le louer à nouveau, le contrat de location est transférable.

** La durée du contrat de location est de 4 ans, après quoi, à votre discrétion, le contrat est renouvelé chaque année. Si vous décidez de ne pas renouveler, le contrat est transférable.

VU SON SUCCÈS

NOTRE OFFRE SPÉCIALE PROLONGÉE JUSQU'AU 31 OCTOBRE

...pour souligner une présence très en vue à Québec

GRATUIT
A l'achat de **VERRES CORRECTEURS** obtenez gratuitement une **MONTURE** parmi notre grande collection de modèles exclusifs 85-86 à notre nouvelle boutique (valeurs allant jusqu'à 125\$)
Valable jusqu'au 31 octobre "Service personnalisé"

ROBERT Trudel

OPTICIEN
lunettes et verres de contact
775, Marguerite-Bourgeois
Québec G1S 3W2
688-8430

PROFITEZ DE NOTRE 20e ANNIVERSAIRE

Chronique

La Semaine Desjardins

du 13 au 19 octobre 1985

DE L'ACTION AUX GALERIES DE THETFORD

La Caisse populaire de St-Maurice de Thetford vous attend cette semaine à son kiosque des Galeries de Thetford.

Au programme: des diaporamas, des invités, des représentants de l'Assurance-vie Desjardins et de Visa-Desjardins, et bien d'autres choses.

Vous êtes amateur de "pironnage" et de nouvelles technologies? Alors venez faire fonctionner un vrai terminal de caisse ou même le nouveau terminal au point de vente de Visa-Desjardins.

TOUJOURS DANS L'AMIANTE

Ce soir, les dirigeants et employés des Caisses populaires du secteur de l'Amiante se rencontreront, lors d'un souper-conférence. Monsieur René Croteau, adjoint au président de La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, les entretiendra du développement du Mouvement Desjardins et des nouvelles réalités touchant les systèmes de paiement.

LA CAISSE POPULAIRE DE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE A 60 ANS

Profitant de la Semaine Desjardins, les dirigeants, le personnel et les membres de la caisse ont fêté avec beaucoup d'éclat le 60e anniversaire de fondation de la caisse.

Les nombreux invités spéciaux, dont monsieur Jean-Marie Ouellet, président de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec, ont assisté au dévoilement des plaques commémoratives. Monsieur Raoul Matte, membre-fondateur en 1925, a aussi été honoré.

Encore une fois, la coopération répond avec succès aux besoins humains, financiers et sociaux des gens du milieu.

Longue vie à la Caisse populaire de Notre-Dame-de-Grâce.

Longue vie à ses artisans et membres actifs.

JOURNÉE DES COMMERÇANTS

La Caisse populaire de St-Fidèle de Québec invite aujourd'hui les commerçants et commerçantes de la paroisse à un 5 à 7, au sous-sol de la caisse.

La Semaine Desjardins, c'est le temps de parler d'affaires.

LANCÉMENT DU PROGRAMME STAGIAIRES

Lors de son passage sur la Côte-de-Beaupré, monsieur Raymond Blais, président de La Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, en a profité pour lancer le programme Stagiaires exclusif aux caisses populaires de la Côte-de-Beaupré.

Les caisses de la Côte-de-Beaupré embaucheront des étudiants de niveau universitaire pour une période de 12 à 18 mois.

Cette expérience peut permettre aux stagiaires choisis d'accéder à un poste de cadre intermédiaire au sein du Mouvement Desjardins.

Une autre ressource de progrès pour le milieu.

BRAVO À UN ORGANISME DU MILIEU

La Caisse populaire de St-Jacques de Lévis a remis un certificat de mérite au Comité de Bénévoles de Lévis pour son implication sociale dans le milieu. Félicitations.

On a hâte de vous accueillir à votre caisse populaire, durant la Semaine Desjardins.

Bonne Semaine Desjardins à tous et à toutes.

La coopération, ressource de progrès

les caisses populaires  desjardins



L'AVANTAGE DE LA QUALITÉ ET DES VALEURS SÛRES

OFFRE TEMPORAIRE SUR L'ESCORT ET LA LYNX:

choisissez
entre une
remise en
argent de

400 \$ de Ford

ou

un plan de
location à
partir de

149 \$ par mois.



LA FORD ESCORT 1986

La voiture la plus populaire du monde.

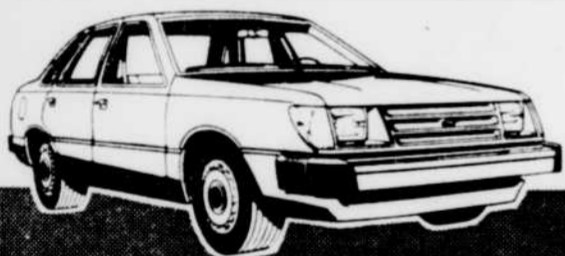
Économisez **632 \$**



LA MERCURY LYNX 1986

Polyvalente, pratique et économique!

Économisez **632 \$**



LA FORD TEMPO 1985

La voiture la plus populaire du pays.

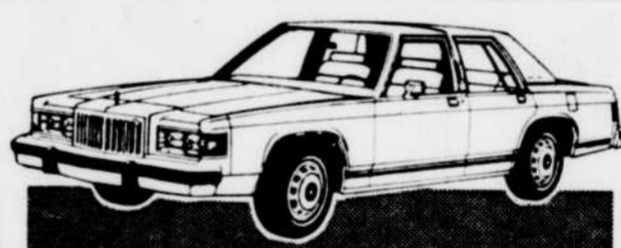
Économisez **936 \$**



LA LTD CROWN VICTORIA 1986

La grande routière traditionnelle.

Économisez **981 \$**



LA GRAND MARQUIS 1986

Luxe et confort pour 6 personnes.

Économisez **981 \$**



LA MERCURY TOPAZ 1985

La reine des compactes à traction avant!

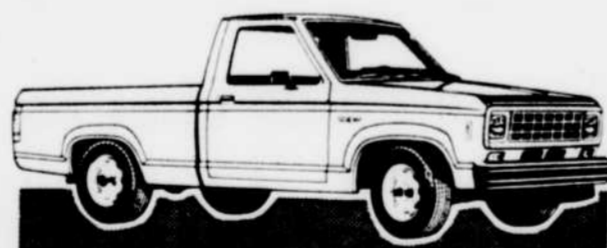
Économisez **936 \$**



LA FORD MUSTANG 1986

La voiture sportive la plus populaire du pays!

Économisez **972 \$**



LE RANGER 1986

Le camion compact le plus populaire du pays!

Économisez jusqu'à **1 468 \$**



LES PICK-UP SÉRIE F 1986

Les camions standard les plus populaires du pays.

Économisez jusqu'à **2 175 \$**



LA MERCURY CAPRI 1986

Fougueuse et drôlement excitante!

Économisez **936 \$**



LA FORD THUNDERBIRD 1986

Une véritable machine de rêve!

Économisez **981 \$**

LA QUALITÉ
Les voitures et camions nord-américains les mieux construits.

LES VALEURS SÛRES
Valeurs sûres toute l'année - valeurs spéciales aujourd'hui.



La qualité, chez Ford, passe avant tout.



LA MERCURY COUGAR 1986

Conçue pour coller à la route!

Économisez **981 \$**

Les économies susmentionnées sont déterminées à partir du prix de vente suggéré par le fabricant à l'achat d'un groupe-options spécial offert sur certains modèles de voitures, ainsi qu'à l'achat des groupes-options "Grosses corvées" et Explorer sur certains modèles de camions. Le groupe-options climatiseur offert sur les Thunderbird, Cougar, Crown Victoria, Grand Marquis, Tempo et Topaz ne comprend pas la taxe d'accise fédérale. Certains concessionnaires peuvent ne pas disposer de véhicules spécialement équipés pour livraison immédiate. L'offre susmentionnée, d'une durée limitée, s'applique à tous les modèles Escort et Lynx 1985, 1985 1/2 et 1986. La remise en argent de 400 \$ s'applique sur les voitures en stock vendues à des particuliers avant le 20 novembre. Cette offre peut aussi être combinée au rabais de 632 \$ sur le groupe-options spécial, tel qu'indiqué. Offert par Crédit Ford du Canada sur un programme de location Tapis Rouge, la mensualité de 149 \$ est basée sur le prix de vente suggéré par le fabricant d'une Ford Escort Pony 1986 ou d'une Lynx "FS" 1986 et sur un bail forfaitaire de 48 mois. Transport, taxes, assurances et immatriculation en sus. Les concessionnaires peuvent louer pour moins. Des tarifs de location préférentiels sont aussi offerts sur tous les nouveaux modèles Escort et Lynx. Tous les détails chez votre concessionnaire Ford ou Mercury participant.

Dans son récit autobiographique Chrétien n'a pas ménagé ses adversaires politiques

♦ MONTREAL (PC) — Après la victoire surprise du Parti québécois en 1976, Jean Chrétien est passé à deux cheveu de se lancer en politique provinciale. Tout le monde le lui conseillait. Même Brian Mulroney, alors simple président de l'Iron Ore, qui équilibrait à l'époque ses amitiés entre conservateurs et libéraux québécois.

C'est ce que raconte Jean Chrétien dans un récit autobiographique intitulé "Dans la fosse aux lions" et qui est paru récemment aux Editions de l'homme. Publié par tranches dans certains quotidiens, l'ouvrage de 232 pages fait l'objet depuis quelques jours d'un grand tapage publicitaire et d'une couverture de presse impressionnante.

Au chapitre intitulé "Se battre pour le Canada", l'auteur raconte qu'en 1978, les pressions se faisaient de plus en plus fortes pour qu'il fasse acte de candidature à la direction du Parti libéral du Québec

après la défaite électorale de 1976. L'entrée dans la course de Claude Ryan met un terme aux espoirs évanescents du "p'tit gars" de Shawinigan de devenir chef d'un parti provincial. Il était trop tard. Il ne pourrait concurrencer Raymond Garneau, l'actuel député fédéral de Laval-des-Rapides et ex-ministre des Finances, et Claude Ryan, avec qui il n'a jamais entretenu de chaleureux rapports.

Jean Chrétien, qui s'est souvent fait traiter de tous les sobriquets par la presse francophone et qui se présente comme le "franc-tireur" de Pierre Trudeau pour le référendum, ne cache pas son subtil mépris pour ceux qu'il appelle les intellectuels — "séparatistes pour la plupart" — ou les représentants des médias — dont certains commettent des éditoriaux "foireux" — non plus que les descriptions peu flatteuses de certains adversaires politiques.

L'auteur, qui considère que la tenue du référendum sur la sou-

veraineté-association a été "la plus grave erreur du Parti québécois", demeure convaincu que René Lévesque est un véritable "séparatiste" qui s'est éloigné à l'occasion de cette idéologie "pour sauver sa peau, politiquement". Au plan humain, les péquistes ne semblent d'ailleurs lui inspirer bien peu de sympathie.

Jacques Parizeau, l'ex-ministre québécois des Finances, était "un homme imposant, riche d'une éducation privilégiée qui a développé chez lui le goût des bonnes choses. Il prenait des allures de lord anglais, l'humilité ne l'étouffait pas".

Claude Morin, le père de l'étapisme, est présenté comme un être "hautain, infatué, plein de mépris pour les gens qui l'entouraient et toujours en train de chercher le moyen de faire échouer mes efforts".



Au lancement de son livre "Dans la fosse aux lions", Jean Chrétien était entouré de visages libéraux fort connus. Un de ces invités a d'ailleurs volé la vedette à M. Chrétien; il s'agissait de Pierre Trudeau.

LITS EN CUIVRE
 Nous fabriquons des lits en cuivre véritable et vous pouvez les acheter directement chez nous sans intermédiaire. C'est vrai, nous vous les vendons au prix de "gros". N'achetez pas avant d'être passé à notre entrepôt!
MAINTENANT OUVERT TOUTS LES JOURS
ACHÉTEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER
PRIX DE GROS
LES LITS DE CUIVRE D'AUTREFOIS
 Entrepôt
 140, St-Pierre (coin St-Paul)
 Vieux-Québec
692-1131

Les nouveautés du mois
 (du lundi au jeudi)
 Includant: bar à soupes, bar à salades, dessert, café

- LA FONDUE CHINOISE (tout inclus) **14.95\$** (incluant digestif maison)
- FEUILLETÉ D'HUITRES DE L'ATLANTIQUE **15.95\$**

Réservations: **658-4303**
 Restaurant **L'OMNIBUS**
 2800, boul. Laurier Sainte-Foy

Pontiac a encore d'autres p'tites nouvelles pour vous!

Une p'tite toute garnie

Pourquoi hésiter entre une voiture à bon prix et une voiture bien équipée? L'Acadian LE* vous offre les deux.

- Boîte manuelle 5 vitesses
- Freins assistés
- Dégivreur de lunette arrière
- Glaces teintées
- Phares à halogène
- Rétroviseurs extérieurs sport
- Radio AM/FM stéréo
- Sièges-baquets avant inclinables
- Volant inclinable et plus encore.

7640\$*

*P.D.S.F. pour l'Acadian avec groupe d'équipements LE. Taxe, immatriculation et frais de transport en sus. Le concessionnaire peut vendre moins cher.

PLAN DE PROTECTION GM
3 ans/60 000 km
MAINTENANT SANS SUPPLÉMENT

Pontiac Acadian 86 ON FAIT ROUTE ENSEMBLE

Hart SPÉCIAUX D'HIVER AUX GALERIES DE LA CAPITALE
 LA VENTE COMMENCE LE JEUDI 17 OCTOBRE ET SE TERMINE LE 26 OCTOBRE.

ÉPARGNEZ 10.11
ENSEMBLES DE NEIGE POUR ENFANTS
 Ensemble 2 pièces pour garçons et filles, avec chaude doublure piquée. Choix de modèles et couleurs dans les tailles 2 à 3x, 4 à 6x et 7 à 16.
 RÉG. 39.99 À 69.99
29.88 À 59.88

ÉPARGNEZ 3.11 À 4.11
CHEMISIERS POUR DAMES
 Grand choix de chemisiers sport ou habillés parfaits pour toute occasion.
 RÉG. 14.99 À 19.99
11.88 À 15.88

ÉPARGNEZ 10.11
VESTES DE SKI POUR GARÇONS ET HOMMES
 Chaudes vestes de ski en nylon d'isolation dans un grand choix de modèles et couleurs.
 GARÇONS RÉG. 29.99 **19.88**
 HOMMES RÉG. 39.99 **29.88**

ÉPARGNEZ 10.11
BOTTES SPORT EN CUIR POUR DAMES
 Bottes confortables doublées en peluche avec courroie sur le côté. Faites en cuir souple avec semelle durable. Disponibles en rouge, blanc, gris, beige, beige et noir. Tailles 5 à 10.
 RÉG. 49.99
39.88

ÉPARGNEZ 20.11
MANTEAUX POUR DAMES
 Soyez à l'avant-garde de la mode dans ces super manteaux moulurés qui vous donneront fière allure. Tailles 5 à 15 et 10 à 18.
 RÉG. 99.99 **79.88**
 RÉG. 109.99 **89.88**

ÉPARGNEZ 1.11 À 2.11
CHEMISES EN FLANELLE POUR HOMMES ET GARÇONS
 Chemises quadrillées en flanelle, 100% coton. Grand choix de teintes.
 GARÇONS TAILLES 2 à 6x RÉG. 5.99 **4.88**
 HOMMES TAILLES 7 à 16 RÉG. 7.99 **5.88**
 TAILLES P.M.G.T.G. RÉG. 9.99 **7.88**

ÉPARGNEZ 13.11
SACS À MAIN EN CUIR
 Choix de modèles pour tous les goûts.
 RÉG. 29.99 **16.88**

ÉPARGNEZ 10.11
RADIO CASSETTE PORTATIVE Prosonic
 • Radio stéréo AM/FM
 • Mécanisme à enregistrement à une seule touche
 • Contrôle du volume séparé
 • Haut-parleurs 4 x 3
 • Indicateur stéréo à DEL
 RÉG. 99.99 **79.88**

ÉPARGNEZ JUSQU'À 5.11
PANTALONS ET JUPES CARRELÉS POUR DAMES
 Faites votre choix parmi nos modèles de pantalons et jupes à bretelles dans des carrelés mode.
 PANTALONS RÉG. 19.99 **15.88**
 JUPES À BRETELLES RÉG. 27.99 ET 29.99 **24.88**

VENEZ VOIR NOTRE CHOIX COMPLET DE JOUETS DE TOUS GENRES.

Hart LES GALERIES DE LA CAPITALE 5401 boul. des Galeries, Québec 628-8237

VISA MasterCard

FAITS DIVERS

Le professeur Aviles ne pourra interjeter appel

◆ Le professeur Jorge Maximo Aviles, de l'université Laval, ne pourra aller à la cour d'appel, à propos de sa condamnation, par un juge de la cour provinciale, à verser \$4,000 de dommages-intérêts, à une ex-étudiante qu'il a accusé de plagiat devant les autres membres de la classe en 1980.

par J.-C. RIVARD

La nouvelle nous a été confiée par M. Aviles lui-même. Il a révélé avoir appris la nouvelle de son avocat, par téléphone, sans toutefois avoir pu prendre connaissance du

texte écrit de la décision.

Se refusant à tout commentaire supplémentaire, M. Aviles a déclaré qu'il s'en remet maintenant à la gouverne du Syndicat des professeurs de l'université Laval (SPUL), quant aux lourdes conséquences des événements qu'il vient de vivre. Ce géographe de réputation internationale a immédiatement quitté Québec pour l'étranger, afin de poursuivre diverses recherches relatives à la publication imminente d'un nouvel ouvrage.

Au niveau du SPUL, le président,

Me Alain Prujner, a aussi adopté une attitude de grande réserve, s'accordant une période de réflexion sur les moyens à prendre pour faire obstacle aux poursuites désormais toujours possibles d'étudiants et d'étudiantes contre leurs professeurs.

"C'est peut-être la fin des examens objectifs, l'aurore des examens en vrai ou faux susceptibles de n'être un jour corrigés que par des ordinateurs", a-t-il simplement commenté.

A l'été de 1980, le professeur dispensait un cours sur les "problèmes politiques contemporains". Accusée de plagiat devant ses collègues, en contestant sa note d'examen en classe, Mme Chantal de Varennes a porté l'affaire en cour provinciale ou le juge Jean Beaulieu a retenu, à la mi-septembre, pour moitié (\$4,000 sur \$10,000), sa demande d'indemnisation, en concluant que le professeur avait fait preuve de témérité.

Une décision de la cour provinciale étant, en principe, finale et sans appel, sauf permission expresse, les parties se sont retrouvées, le 30 septembre, devant le juge Yves Bernier, de la cour d'appel.

Au nom de M. Aviles, Me Jean Leclerc a plaidé qu'il s'agit d'une cause de principe. "Dorénavant, les professeurs seront effrayés de sévir contre le plagiat, de peur de se retrouver devant les tribunaux, a-t-il argumenté.

Représentant Mme de Varennes, Me Michel C. Bernier a soutenu que le professeur a abusé de son droit et qu'il doit payer pour les inconvénients causés.

Après avoir pris la cause en délibéré, le juge Bernier a fait savoir que la permission d'appeler ne peut être accordée.



Serge Bernier s'est présenté en vain au palais de justice, hier. Sa sentence a été remise au 25.

La sentence de Bernier retardée de 10 jours

◆ Silencieusement, l'ex-joueur de hockey Serge Bernier a quitté le palais de justice de Québec, hier, après avoir appris qu'il devrait attendre encore dix jours avant de connaître sa sentence pour l'accusation de complot en vue de faire le trafic de cocaïne à laquelle il a plaidé coupable la semaine dernière.

C'est vendredi le 25 que le juge Mark Dubé, de la cour des sessions de la paix, fera connaître sa décision dans ce dossier.

Jeudi, le juge Dubé avait entendu les arguments des deux parties et avait dit que si cela était possible, il étudierait l'affaire en fin de semaine pour rendre sa sentence mardi. C'est à sa demande que le prononcé de la sentence a été reporté à la semaine prochaine.

Lors de ces représentations, l'avocat de Bernier, Me André Gaulin, avait dit qu'un sursis de sentence serait adéquat, étant donné que son client avait déjà lourdement payé en pertes financières et en tourments, qu'il avait collaboré avec la justice et que sa participation au complot était minime.

De son côté, le procureur de la Couronne, Me Alain Gaumont, avait dit au juge que la notion d'exemplarité de la sentence ne devait pas être écartée mais qu'il y avait des circonstances atténuantes et qu'une peine de moins de six mois d'emprisonnement servirait les fins de la justice.

L'accusation de trafic d'un kilogramme de cocaïne évaluée à plus d'un million de dollars initialement portée contre Bernier a été retirée faute de preuve.

Gaby Ferland accusé de possession de haschisch

◆ MONTREAL (PC) — L'ancien boxeur Gaby Ferland, qui a été arrêté avec deux autres individus, vendredi, a été accusé hier de possession de 100 kilos de haschisch et de complot pour fins de trafic.

Ferland, qui a comparu brièvement devant le juge Roger Savard, de la cour des sessions de la paix, répond aussi à une accusation d'avoir eu en sa possession au moment de son arrestation une carabine M1, une arme prohibée.

L'ancien boxeur, âgé de 58 ans, Mario Sarrazin et Michel Tessier ont été arrêtés à bord d'une automobile.

Hier, ils ont tous été remis en liberté moyennant un cautionnement de \$20,000 chacun. L'enquête préliminaire a été fixée au 12 novembre.

Vandalisme causé par des jeunes à Charny

◆ Une vingtaine d'adolescents seraient impliqués dans le saccage dont la maison du domaine du Dr Gilbert, à Charny, a été la scène en fin de semaine. Les dossiers seront confiés au protecteur de la jeunesse qui aura à décider des mesures à

prendre. Les dommages à cette vaste construction évaluée à \$175,000 seraient d'au moins \$2,000. Des meubles ont été déchirés. Bien des décorations ont été brisées. La bibliothèque a été jetée à terre avec son contenu. Du vandalisme a été ainsi commis dans toutes les pièces.

Présumés voleurs retracés à Rimouski

◆ Les trois présumés auteurs du vol qualifié au bureau de la Société générale d'administration, situé dans la rue Saint-Germain à Rimouski, ont été retracés par la police de cette ville du Bas-du-Fleuve. Marc Doyon, âgé de 19 ans, Ronald Yochell, âgé de 38 ans, et Gino Larochelle, âgé de 22 ans, tous trois de Rimouski, ont comparu devant le juge André Desjardins, hier, et cha-

cun a été libéré sous un cautionnement de \$3,000 souscrit par une personne solvable, en attendant l'enquête préliminaire. Les trois auteurs de ce vol qui a eu lieu jeudi, étaient masqués et armés de couteaux. Ils auraient mis la main sur environ \$100. Me Georges Rioux, procureur de la Couronne à Rimouski, a signé les dénonciations.

500

\$

Une valeur de 500 par couple

ENFIN DES FOURS À MICRO-ONDES QUI ONT DU SENS

Pourquoi acheter un four à micro-ondes seulement pour réchauffer du café ou des restes? ENFIN — Voici un four à micro-ondes si facile d'emploi que vous vous en servirez pour cuisiner! Qu'il s'agisse de nos modèles compacts conçus pour les espaces les plus restreints ou de nos modèles à convection de première qualité, grandeur normale, qui cuisent, rôtissent et grillent, nos fours à micro-ondes comportent des fonctions perfectionnées qui rendent la cuisine plus facile et plus précise: des commandes électroniques pratiques; une cuisson uniforme grâce à notre système ÉGALISEUR unique; une fabrication de qualité appuyée par une garantie exceptionnelle digne de confiance: 6 ans (pièces et main-d'oeuvre) pour le magnétron, 3 ans pour tout l'appareil. Dollar pour dollar, voici les fours à micro-ondes qui ont le plus de sens.

ENFIN

Payez une partie de vos prochaines vacances avec les BILLETS-VACANCES ESCAPADE! Tout achat de n'importe quel four à micro-ondes INGLIS, WHIRLPOOL ou ADMIRAL vous donne droit à des billets-vacances d'une valeur de 500\$. Utilisez-les en une seule fois, pour un GRAND voyage... ou donnez-les en cadeau à un ami ou un parent! (Les billets-vacances sont en effet transférables.) Passez votre second voyage de noces en Europe ou offrez-vous des vacances dans les Caraïbes cet hiver!

Les BILLETS-VACANCES ESCAPADE... pour des vacances de rêve! Mais n'attendez pas... Les BILLETS-VACANCES ESCAPADE doivent être utilisés avant la fin de 1986. Achetez n'importe quel four à micro-ondes INGLIS, WHIRLPOOL ou ADMIRAL avant le 31 décembre 1985 et recevez des BILLETS-VACANCES ESCAPADE d'une valeur de 500\$!

Appareils Electroménagers

Inqlis

Appareils Electroménagers

Whirlpool

Appareils Electroménagers

Admiral

Consultez le détaillant autorisé le plus près de chez vous.

CENTRE MEDICAL BERGER INC.
1000, chemin Sainte-Foy
Espace disponible: 1000 pi. ca. au moins
Jour: 692-1221
soir: 627-0142

BÂTISSE COMMERCIALE À VENDRE
6 000
pièds carrés, très bien située
664-1010

TADARIS INDUSTRIES
LA MÉTHODE DE REUSSITE
683-2535

CLUB STAN-BUY CLUB

ÉPARGNEZ JUSQU'À **50%** SUR VOS VOYAGES

RABAIS:
AUTOMNE, HIVER, NOËL

Paris	A	319\$
Cancun	A	329\$
Freeport	A	APPELEZ
Jamaïque	A	319\$
Puerto Plata	A + H	367\$
Floride	A	174\$
Croisière	(QUAD.)	247\$
Acapulco	A + H	APPELEZ
Puerto Vallarta	A + H	APPELEZ
Las Vegas	A + H	275\$

Plusieurs autres destinations

Renseignements:
MONTREAL (514) 284-3455
QUÉBEC (418) 648-8888
TROIS-RIVIÈRES (819) 378-2629
CHICOUTIMI (418) 696-0335

BONIS: RÉSERVEZ MAINTENANT POUR L'HIVER, ÉPARGNEZ JUSQU'À 200\$/COUPLE.

Une boîte à lettres dépouillée à Beauport

◆ La boîte aux lettres qui se trouve à l'une des portes du centre commercial Carrefour de Beauport, dans la ville du même nom, a été dépouillée d'une partie de son contenu, hier, mais il semble, selon la Société canadienne des postes,

que rien n'a été dérobé.

par **Lucien LATULIPPE**

C'est un jogger qui aurait aperçu le courrier charroyé par le vent. Il était environ 7h hier matin et il en a prévenu des personnes qui ar-

rivaient ou qui partaient du centre commercial. Les lettres étaient en partie sur le terrain de stationnement et en partie sur le gazon.

Selon un porte-parole de cette société d'Etat, une cinquantaine de lettres auraient été ouvertes. Certaines contenaient des chèques qui ont été laissés dans les enveloppes, ce qui laisse croire que rien n'a été volé, les gens ayant perdu l'habitude d'envoyer du papier monnaie par la poste.

Ce méfait qui serait l'oeuvre de désœuvrés aurait été commis au cours de la nuit de lundi à hier. Les lettres se trouvaient dans une boîte d'ancien modèle d'où il est facile d'extraire le contenu, en la tournant à l'envers. La Société des postes est à les remplacer par un nouveau modèle plus sûr.

Le même porte-parole a précisé au SOLEIL, hier après-midi, que les destinataires des lettres ouvertes les recevraient avec une note explicative, les priant de communiquer avec le service à la clientèle dans les cas où il aurait réclamation. Par ailleurs, le service de sécurité des postes fait enquête avec la police de Beauport.

Décès d'un hockeyeur: enquête publique du coroner peu probable

◆ Il est peu probable qu'il y ait une enquête publique du coroner concernant la mort d'un jeune joueur de hockey survenue samedi à Lauzon et l'on ne s'attend pas à ce que les examens en laboratoire apportent grand-chose de nouveau.

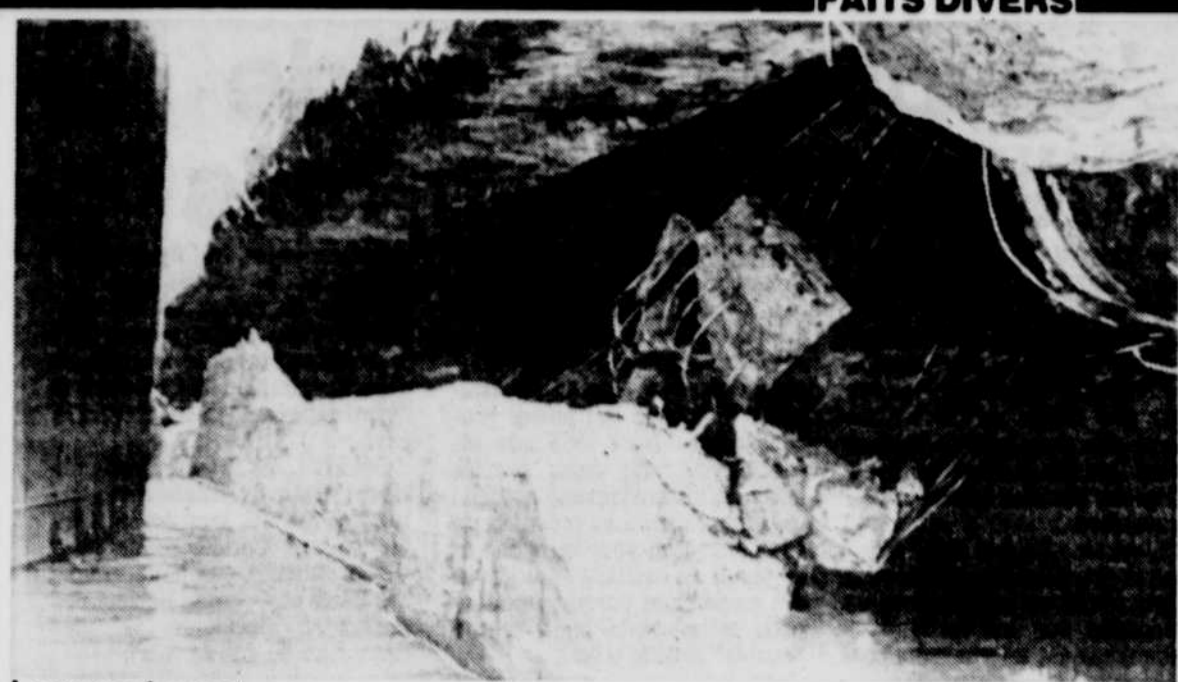
Le décès de Donald Garant, âgé de 16 ans, ne pourrait être expliqué que par le "syndrome de mort subite" chez les jeunes adultes, un phénomène que l'on retrouve surtout chez les nouveau-nés mais qui peut également s'étendre à l'adolescence.

Le médecin qui a pratiqué l'autopsie, le Dr Michel Marois, a précisé que des prélèvements avaient

été faits et envoyés au laboratoire de médecine légale, mais il doute que l'analyse révèle quoi que ce soit de suspect ou de douteux.

Le jeune joueur de hockey de calibre midget "CC", de Berthier-sur-Mer, s'est affaissé sur le banc des joueurs de l'aréna de Lauzon, vers 16h30 samedi, après avoir passé une minute seulement sur la glace.

Le coroner Pierre Trahan, qui a été chargé du dossier, a dit hier qu'il attendrait les résultats des analyses en laboratoire avant de prendre une décision finale en ce qui concerne son enquête publique.



Longue fermeture

Le canal Welland sera vraisemblablement fermé pendant des semaines à la suite de l'écroulement d'une section de 46 mètres d'un mur de ciment dans une écluse, lundi. La photo montre partiellement les dégâts et à gauche, la coque du cargo libérien Furia qui, depuis, a été libéré.

Réouverture du pont-tunnel

◆ MONTREAL (PC) — Les trois voies du tube nord-sud du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine seront rouvertes à la circulation normale dans le courant de la nuit prochaine, a annoncé hier le ministre des Transports.

La réouverture survient une semaine plus tôt que prévu, après des travaux de réparations qui ont nécessité des déboursés de l'ordre de \$500,000 et qui se sont poursuivis jour et nuit.

Ce tube avait été fermé à la circulation le 4 octobre à la suite

d'un grave accident de la circulation.

Un camion-remorque a tamponné à l'arrière une automobile en panne, tuant son conducteur et provoquant un incendie qui a lourdement endommagé les parois du tunnel.

Procès de Latour remis

(PC) — L'ex-directeur du Grand Théâtre de Québec, M. Jean-Charles Latour, a obtenu le report de son procès pour fraude en février. Le ministère public lui reproche d'avoir frustré la société du Grand Théâtre d'une somme de \$1,500 et d'avoir détourné à son propre usage un montant de \$7,000 qui appartenait à un organisme favorisant la relève.

EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
LUNETTES

Paul Lambert
OPTOMÉTRISTE

475, boul. Charest est
Québec G1K 3H8

Rendez-vous
529-2179

(Autrefois au Syndicat de Québec)

MIAMI
AVION DE QUÉBEC
2 semaines

Départs: 16/23 novembre.
p.p. occ. taxes et frais de service en sus

529\$

VOYAGES SOLANGE GOULET

EDIFICE SOLANGE GOULET, suite 201
5071, boul. Beauport, Québec
Généraliste pour l'Amérique, 1-800-887-1111
Détenant d'un permis du Québec

JEUX et JOUETS ÉDUCATIFS

La Joujouthèque
(Québec Inc.)

- 381, 14e Rue, Limoilou
Tél.: 522-2258
- 5445, 1re Avenue, Charlesbourg
Tél.: 623-7992

Le plus grand choix de jeux éducatifs dans la région de Québec

É, D, U, C, DATA
NATHAN
auto-correct-art inc.

VERI/TECH

JOCATE
Place Lebourgneuf
Québec — 627-3744

Guercel
amb
DISEL

L'EFFET BOEUF



L'effet boeuf, c'est l'ouverture de la 6ième boucherie Fabien Gagné. Dès lundi le 21 octobre, au 3188 Chemin Sainte-Foy, entre les boulevards Henri IV et Duplessis.

L'effet boeuf! Des spéciaux-boeuf incroyables, des tas d'économies-boeuf qui feront du bien à votre budget. Surveillez notre spécial d'ouverture dans ce journal, samedi.

L'effet boeuf! C'est, bien sûr, du boeuf de qualité au meilleur prix mais aussi, toutes les coupes de veau,

porc, poulet, dinde ainsi que quelques gâteries de notre boulangerie, pizzeria, fromagerie et tout ça sur place.

L'effet boeuf! C'est l'expérience et le service de nos maîtres-bouchers.

L'effet boeuf! C'est notre réseau de 6 boucheries Fabien Gagné de la région, toujours plus près de chez-vous.

L'effet boeuf! C'est tout ça, et surtout de toujours vous étonner par nos prix imbattables.

BOUCHERIE

QUÉBEC: 728 Ste-Thérèse 681-9730
CHARLESBOURG: 5025 1ère avenue 627-3697
LORETTEVILLE: 47 Boul. Valcartier 842-3011

FABIEN GAGNÉ
LE MAÎTRE-BOUCHER

LÉVIS: 5 Trans-Canada Ouest 837-1234
BEAUPORT: 3195 Loyola (Giffard) 667-9014
STE-FOY: 3188 Chemin Ste-Foy 657-2921

SAINTE-FOY: 3188 CHEMIN SAINTE-FOY 657-2921

L'envoi de cartes de Noël à 0.02 de rabais

♦ OTTAWA (PC) — La Société canadienne des postes annonce un rabais de deux cents sur l'affranchissement des cartes de Noël expédiées au Canada. Les timbres spéciaux, vendus dans des livrets de 10 unités, seront offerts au prix de \$3.20 et seront en vente dans tous les comptoirs postaux à compter du 4 novembre.

"L'aubaine de Noël 1985" constitue la première étape d'un plan à long terme qui prévoit d'autres économies sur les tarifs d'affranchissement au cours des pro-

chaines années, précise le communiqué de la SCP.

A la suite d'ententes conclues avec les membres de l'Association canadienne des manufacturiers de cartes de souhaits, la Société des postes proposera pour Noël 1986 une réduction de cinq cents sur les tarifs d'affranchissement. Les usagers pourront se prévaloir de ce tarif spécial pour leurs envois de cartes de souhaits en utilisant des enveloppes portant une matrice préimprimée où il faudra "cocher" le code postal.

Cette matrice, qui figurera sur au moins la moitié des enveloppes de cartes de souhaits l'an prochain, constitue une nette amélioration sur le programme expérimental de Noël 1984 mis à l'essai dans huit villes à travers le pays.

Selon M. J.R. Taylor, vice-président commercialisation et ventes, "ce plan à long terme permettra aux Canadiens de faire des économies sur leurs envois des Fêtes et aidera la Société des postes à accélérer la maintenance de ces envois".

Société des postes

Arrêt du processus d'abolition d'emplois

♦ La Société canadienne des postes (SCP) a décidé de mettre un frein, de façon temporaire, aux mesures entourant l'abolition d'une centaine de postes dans l'Est du Québec, devant le mécontentement grandissant des postiers face à ces changements.

par Pierre PELCHAT

Un porte-parole de la SCP à Québec, Mme Hélène Barnard, a confirmé, hier, au SOLEIL, le moratoire en vue de permettre une consul-

tation avec le syndicat des postiers sur les points en litige. "En ce qui nous concerne, la convention collective n'a pas été violée. Nous nous conformons aux règles qui touchent le mouvement du personnel et l'emploi de travailleurs à temps partiel", a-t-elle soutenu.

De son côté, le directeur québécois du syndicat des postiers, M. Clément Morel, prétend tout le contraire. "L'employeur refuse d'appliquer la clause d'ancienneté. Des gens qui travaillaient de jour depuis plusieurs années se voient

forcer de prendre des postes de nuit. C'est carrément inacceptable", a-t-il affirmé.

Pourquoi ne pas déposer des griefs? "La procédure de griefs peut prendre jusqu'à 12 mois. Ça peut même durer plus longtemps. Les syndiqués en ont ras le bol", a-t-il répondu. Quelque 300 postiers de la région se sont réunis dimanche pour faire le point sur ces changements.

Guerre de chiffres

Selon M. Morel, la Société des postes envisage d'abolir 133 postes à temps plein et créer 43 postes à temps partiel dans l'Est du Québec, ce qui inclut la région de Québec. Pour tout le Québec, ce serait 650 postes à temps plein que la SCP veut abolir sur un objectif de 800 pour l'ensemble du Canada.

La représentante patronale conteste ces données qu'elle estime non fondées. "Nous avons complété une étude d'effectifs en fonction de nos besoins qui conclut que nous avons un surplus d'une centaine de postes dans l'Est du Québec. En ce qui concerne les autres régions, rien n'a été fait encore", a-t-elle précisé.

Elle a ajouté que le projet d'abolir 3.000 postes dont il a déjà été mentionné ne touchait nullement les postiers. "Ces coupures ne vont affecter que le personnel administratif et les employés de bureau", a-t-elle indiqué. Quant aux postiers, Mme Barnard, a rappelé qu'ils bénéficiaient de la sécurité d'emploi même s'ils sont déplacés.

Sur la question des emplois à temps partiel, M. Morel a soutenu que les propositions de la Société des postes allaient à l'encontre de la convention collective. "On recherche plutôt la fusion de postes à temps partiel pour en faire des postes à temps plein", a-t-il avoué.

Réplique patronale: "Nous sommes en deçà du ratio des employés à temps complet par rapport à ceux à temps partiel. De plus, des postes à temps partiel font l'affaire de bien des employés", a allégué Mme Barnard.

Pour le moment, les activités de la Société des postes à Québec ne souffriraient pas d'un ralentissement à cause de la détérioration du climat de travail. Le syndicat menacerait de recourir à d'autres moyens de pression dont la grève bien qu'illégale si la SCP ne révisait pas ses positions. Aucun vote de grève n'a encore été pris.

A.A.P.Q.



RAYNALD FRÉCHETTE
MINISTRE DU TRAVAIL

Monsieur Raynald Fréchette, ministre du Travail du gouvernement du Québec, prononcera une allocution sur le thème de "La gestion des ressources humaines de l'an 2000" lors d'un souper-conférence organisé par l'Association des Administrateurs de Personnel de Québec (A.A.P.Q.) à l'hôtel Loew's Le Concorde de Québec, le mercredi 23 octobre prochain à 19h00.

Bienvenue à tous. Prière de réserver sa place avant le 21 octobre auprès du secrétaire de l'A.A.P.Q. au numéro 681-6244. Prix du couvert: 40\$



UNIVERSITY OF OTTAWA
UNIVERSITÉ D'OTTAWA

ANGLAIS LANGUE SECONDE

• A compter du 6 janvier 1986 l'Institut de langues vivantes offrira des cours intensifs d'anglais langue seconde.

• Cours intensifs: session d'hiver de 13 semaines à raison de 24 heures par semaine (du 6 janvier au 11 avril).

• Date limite pour la demande d'inscription: le 20 décembre 1985.

• Pour de plus amples renseignements, s'adresser à:

L'INSTITUT DE LANGUES VIVANTES

au 600, King Edward
Ottawa, Ontario
K1N 6N5

Tél.: (613) 564-4020

Skii

SALON DU SKI PLACE STE FOY



DU 17 AU
20 OCTOBRE 1985

Plus de 40 kiosques d'informations sont réunis pour vous:

- donner des conseils;
- expliquer les nouvelles techniques;
- démontrer les nouveaux équipements.

ENTRÉE GRATUITE

Ouvert le dimanche 20 octobre de 11h00 à 17h00

SPECTACLES DE MODE:

- jeudi et vendredi 17 et 18 octobre à compter de 12h30, 18h30 et 20h45;
- samedi 19 octobre à compter de 11h30 et 16h45;
- dimanche 20 octobre à compter de 11h30 et 15h30.

PLACE

STE
FOY

EN COLLABORATION
AVEC:



Enquête sur la santé et les services sociaux

Les commissaires iront aussi dans les régions

◆ A la fin de l'hiver ou au début du printemps 1986, la Commission d'enquête sur la santé et les services sociaux, qui a entrepris ses travaux hier avec le témoignage du ministre Guy Chevrette, effectuera une tournée des régions du Québec.

par Damien GAGNON

Avec cette tournée prendra fin la première phase des travaux de la commission qui vise à donner à ses membres la vision la plus complète des problèmes du système de santé, a précisé son président, M. Jean Rochon.

C'est en juin dernier, que le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Guy Chevrette, annonçait la création de cette commission qui a pour mandat d'évaluer le système de santé et des services sociaux en vue d'un réajustement aux besoins d'aujourd'hui.

Au cours des cinq ou six prochains mois, le travail des membres de la commission consistera donc à obtenir le plus d'information possible sur le système de santé.

Selon le président Rochon, cette connaissance du système de santé et des services sociaux est nécessaire pour en arriver, par la suite, à la formulation d'hypothèses de nature à permettre un réajustement du système.

Il y aura d'abord, au cours des prochaines semaines une recherche des problèmes qui affectent le secteur de la santé et des services sociaux. A cette fin, les commissaires entendront au cours de réunions de travail, les décideurs: ministre, sous-ministres, hauts fonctionnaires, directeurs d'établissements et autres.

Par la suite, souligne M. Rochon, la commission entendra ceux qui se consacrent à la recherche dans le



La Commission d'enquête sur la santé et les services sociaux a débuté hier ses travaux avec le témoignage du ministre Guy Chevrette (à gauche).

domaine de la santé. "A compter de la fin de l'hiver ou du début du printemps 1986, une tournée des régions du Québec devrait permettre aux membres de la commission de connaître le point de vue des utilisateurs et des professionnels

des services sociaux et de santé ce qui viendra compléter la phase dite information."

Le point de vue du ministre

M. Chevrette avait donc été convoqué par les membres de la

commission pour connaître son point de vue sur les services de santé et les services sociaux.

Les membres de la commission ont demandé au ministre ce qu'il pensait de la pratique médicale, du

financement du système, de la décentralisation et autres.

Cette rencontre a aussi permis de clarifier le mandat de la commission et surtout de connaître l'attitude qu'entend adopter le ministre.

M. Chevrette a affirmé qu'il n'avait pas l'intention d'intervenir dans

les travaux de la commission. "Je n'ai pas non plus l'intention de me servir de la commission pour ne pas agir. Le ministère devra continuer à fonctionner comme si la commission n'existait pas."

Conscient que la qualité des services de santé sera un des thèmes de la prochaine campagne électorale, M. Chevrette ne croit pas pour autant que le débat viendra gêner les membres de la commission. Il appartiendra à mon ministère et au gouvernement de répondre aux attaques des adversaires.

Quant à nous, a précisé M. Rochon, nous resterons au-dessus de la mêlée. "La campagne électorale sera pour les membres une source d'information."

Le premier plan de travail soumis hier aux membres de la commission, prévoit après la phase dite information, une deuxième phase du printemps 1986 au printemps 1987 qui sera consacrée à la formulation d'hypothèses de solutions. Ces hypothèses seront par la suite soumises à la consultation lors de la tenue d'audiences publiques au printemps 1987. La commission disposera alors de six mois pour rédiger son rapport puisque son mandat se termine en décembre 1987.

Outre M. Jean Rochon qui était jusqu'à tout récemment doyen de la faculté de médecine de l'université Laval, les autres membres de la commission sont: M. Roger Bertrand (économiste), Mme Jeannine Bernatchez-Simard (infirmière), MM. Jean Rodrigue et Louis Lapierre (médecins), Norbert Rodrigue (syndicaliste), Jean Frenette, André J. Bélanger et Harvey Darkun (administrateurs d'établissements), Mme Hortense Michaud-Lalande (ingénieure), MM. Jean-Pierre Bélanger (chercheur) et Guy Gélinau (vice-recteur de l'UQAM).

Les grandes ECONOMIES d'automne

Rabais de 28%

199\$

Ventilateur Aston Atic 2000
Élimine l'excès d'humidité et la condensation. Contrôle permettant au système de ne fonctionner que lorsque nécessaire. Aucun risque d'infiltration. 1155001

Rabais de 29%

17.88 chacun

Peinture Impression. Latex intérieur perlé ou couche de fond
Peinture ou apprêt de grande qualité, à prix plus qu'abordable. Blanc seulement. Contenants de 4 L. 445015+

Rabais de 14%

23.77

Pistolet-colleur Bostik
Avec contrôle par thermostat et débit à gâchette. Cartouches de colle incluses. Modèle 260. 401017

Rabais de 19%

1.44

Huile à moteur Esso Extra 10W30
Contribue à vous faire économiser de l'essence. Pratique: contenant de plastique de 1 litre, à bec verseur. 695010

Rabais de 17%

14.77

Ensemble de coupe-froid Eskimo, pour porte de garage enroulante
Construction renforcée, flexible à basse température. 4 morceaux, 7 m, avec larges caoutchoucs. 1374012

Rabais de 16%

109\$

Store Vertiflex "Spectra" de Draco
En vinyle rigide (PVC). 193 x 213 cm. Lattes décorées de filets incrustés transparents ou opaques. Sans lambrquin. 096101

Rabais de 29%

129\$

Ventilateur "Classic II" de Venair 4 Saisons
Comprenant 5 pales, dont une amovible. Contrôle à chaînes. 3 vitesses. Garanti 7 ans. 1468018

Rabais de 14%

647\$

Poêle à combustion contrôlée FX 2000 de F.-X. Drolet
Surface de cuisson de 58.4 cm x 24.1 cm. Avec échangeur de chaleur et porte vitrée en pyroceram. 1243010

Rabais de 17%

4.27

Isolant bleu rigide Legerlite SM
Résistance thermique de R7.5. En panneaux de 2' x 8'. Facile à installer. 1547002

on voit grand! grand! grand!

LE RENOvateur

Les détails des illustrations peuvent varier. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
Prix "payez et emportez" du 14 au 26 octobre 1985.
L'ARGENT CLÉ! L'argent passe-partout! Celui que vous obtenez lorsque vous achetez au comptant et emportez.

SUPERSPÉCIAL!!

cabaret-bar resplendissant

1/3

sur les repas midi sur les sous-marins que vous garnissez comme vous le voulez!

de rabais

Valide la semaine du 16 au 25 oct. sur présentation de ce coupon.

5241, boul. Hamel ouest - Tél. 872-8021 Repas de 11h30 à 2h30

À VOUS POUR 869\$

Prix de détail suggéré 1 495\$

Oui. Vous avez bien lu. 869\$ pour ce super ensemble modulaire de 10 morceaux. Fini mélamine de la plus haute qualité disponible. Tiroirs sur roulement à billes. Boîte de lit avec éclairage. Plusieurs couleurs au choix.

Claude Sioui Meubles casse les prix. Claude Sioui Meubles liquide toute la marchandise pour rénovation dès cet automne. La plus grande vente de toute l'histoire de Claude Sioui Meubles. Vous serez foudroyés par nos centaines de spéciaux en magasin. Mise de côté. Cartes Visa et Master Card acceptées. Financement sur place. Livraison gratuite et immédiate si désirée.

Garantie 2 ans.

- | | | | |
|---|---|--|--|
| <p>Ancienne-Lorette
Quincaillerie Maurice Gauvin Inc.
1955, rue Notre-Dame, 872-1473</p> | <p>Beauport
Quincaillerie de Giffard Inc.
3275, chemin Royal, 667-1964</p> | <p>Charlesbourg
Quincaillerie du Château Inc.
1155, Château-Bigot, 627-3311</p> | <p>Québec
Centre de Rénovation G. Harvey Inc.
2425, Père Lelièvre, 681-6261</p> |
| <p>Beauport
Nap. Bolly Inc.
4175, boul. Ste-Anne, 667-7851</p> | <p>Cap-Rouge
Quincaillerie Chouinard Inc.
1403, rue Provancher, 653-7446</p> | <p>Pont-Rouge
Centre de Rénovation Pont-Rouge Inc.
157 est, avenue Dupont, 873-2119</p> | <p>Stoneham
Centre Bricolage A-Tout E.T. Inc.
1610, boul. Talbot, 848-3311</p> |

CLAUDE SIOUI MEUBLES

Boulevard Bastien, Village Huron. Tél.: 842-1994 842-4824

Déchets dangereux

Le nouveau règlement ne fait pas l'unanimité

◆ L'entrée en vigueur, hier, 15 octobre, de la réglementation sur les déchets dangereux ne rend pas heureux tous les organismes intéressés même si l'Association des entrepreneurs en services sanitaires du Québec dit être enchantée par ce nouveau règlement.

par Raymond GAGNE

Selon M. Normand Alexandre, le directeur de la planification et du développement de l'Association des manufacturiers canadiens, section du Québec, l'avènement de cette réglementation est une "histoire de fou".

De son côté, M. Jacques Alarie, de l'Association du camionnage du Québec, dit que le règlement montre "plusieurs vides" et que la définition des déchets dangereux est loin d'être claire.

Le règlement

Le règlement sur les déchets dangereux a été adopté par le conseil des ministres du gouvernement Lévesque, le 29 mai. Sa publication dans la Gazette officielle du Québec remonte au 26 juin.

La plupart de ses dispositions s'appliquent immédiatement alors que d'autres ayant trait aux délais requis pour l'entreposage entreront en vigueur les uns, le 15 octobre 1986 et les autres, le 15 octobre 1987.

Ce règlement adopté en vertu de la loi sur la qualité de l'environnement régit le transport, l'entreposage et la disposition de 120 catégories de déchets dangereux.

On entend par là, les résidus solides, semi-liquides, liquides ou gazeux résultant d'opérations industrielles ou de formulations chimiques et qui sont inflammables ou pas, corrosifs, lixiviables, radioactifs, réactifs ou toxiques.

Ce peut être également le produit lui-même périmé et le contenant ou la matière que ce produit aura contaminé.

Modalités

Depuis hier, un transporteur qui doit acheminer un déchet dangereux d'un point vers un autre point doit détenir un permis pour ce faire, être doté d'une assurance-responsabilité et avoir déposé une garantie de \$50,000.

Il doit aussi avoir signé avant le départ un manifeste obtenu de l'expéditeur et le détenir jusqu'au moment où il aura livré le produit au destinataire.

La réglementation le rend responsable du contenu de son véhicule et s'il y avait fuite ou déversement, des dégâts qui pourraient en résulter et du nettoyage qui pourrait s'imposer.

Entreposage

Le règlement défend d'exploiter un lieu d'élimination, de traitement, de recyclage ou de réutilisation sans détenir au préalable un certificat d'autorisation.

On ne peut non plus émettre, déposer, dégager ou rejeter dans l'environnement ou dans un système d'égout, un déchet dangereux.

Il n'est pas permis de diluer un déchet dangereux avec une autre matière solide ou liquide à moins de le faire dans le cadre de procédés industriels autorisés.

Le producteur de déchets dangereux peut les entreposer chez lui, s'il détient un certificat d'autorisation. Au bout d'un an, il devra toutefois en disposer.

S'il décide de les stocker dans un centre de transfert, il devra d'abord obtenir un certificat de conformité et un permis d'exploitation.

Il déposera une garantie de \$100,000 et se dotera d'une as-

surance-responsabilité dont le montant pourra varier entre \$1 million et \$5 millions, selon la quantité de déchets dont il aura à disposer.

Au lieu de les entreposer chez lui, il pourra à la place les acheminer chez un éliminateur ou un traiteur. Ceux-ci sont soumis aux mêmes obligations que le producteur.

Réactions

Selon M. Normand Alexandre les manufacturiers canadiens sont inquiets. La réglementation les précipite dans le noir. Ils se demandent comment ils devront agir à l'avenir et en vertu de quels critères. Ils s'interrogent quant aux coûts éventuels qu'ils auront à supporter.

M. Jacques Alarie croit que la réglementation sera difficilement applicable. "Il faudrait, dit-il, mieux définir les déchets."

Il déplore que la réglementation ne tienne pas compte du fait que ce qui est pour les uns un déchet puisse être pour d'autres une matière première. Comme elle oublie, dit-il, la question du transbordement, une opération parfois nécessaire et qui continuera de l'être.

Enfin, M. Léo Fradette de l'Association des entrepreneurs en services sanitaires voit dans la réglementation un instrument qui sécurise et rendra les entreprises plus responsables.

140^e anniversaire



SURVEILLEZ L'ANNONCE DU SAMEDI 19 OCT.

Samsonite*
CARIBBEA 100



25% de rabais
Valise Caribbea 100 de Samsonite

Disponibles en nylon bleu, prune et gris ou en vinyle bordeaux

Jerome

La différence qui fait plaisir!

Place Québec, 524-0745 — Place Fleur de Lys, 647-4404
Galerie Canadienne, 667-6733 — Galeries de la Capitale, 626-0177
Carrefour Rimouski, 724-5022


Un vrai... cadeau

100,00\$

À L'ACHAT DE VOTRE FOURRURE

Roland Forgues est heureux de vous offrir ce cadeau... à échanger en produits aux trois pharmacies Pierre Lippens: Les Galeries Charlesbourg, Les Galeries de la Capitale, Les Galeries du Syndicat. Ce bon cadeau est échangeable aux rayons des cosmétiques, bijoux et cadeaux.

Valide jusqu'au 31 décembre 1985



12 mois sans intérêt

Manteaux en castor naturel à long poil ou rasé, naturel ou teint, peaux allongées.

1699\$ à 3499\$

Manteaux en chat sauvage entièrement naturel, lustré ou teint tanuki, peaux allongées.

1399\$ à 4599\$

Fourrures à long poil naturelles ou teintées tel que: renard, loup, fitch, chat lynx, lynx, pécan, etc.

899\$ à 11 999\$

Manteaux en vison femelles ou mâles, naturel ou teint, « choix de couleurs ».

1399\$ à 11 999\$

Paletots pour hommes; chat sauvage, loup, loutre, vison, castor, rat musqué teint.

899\$ à 3999\$

Jaquettes tel que: chat sauvage, castor à long poil ou rasé, renard, vison, loup, etc.

599\$ à 2999\$



Presentation de la collection CHRISTIAN DIOR FOURRURE le 21 oct. à 19h au restaurant le BARON ROUGE.

Lippens

Les pharmacies Lippens sont heureuses de s'associer au Salon de fourrures Roland Forgues Ltée, pour cette promotion d'automne.

Le Salon de fourrures **ROLAND FORGUES**

mail centre-ville, Québec 529-0077

un nom... une réputation!

- Aucun intérêt pendant 12 mois pour client admissible
- Retouches d'ajustement gratuites
- Garantie d'un an avec police d'assurance
- Entreposage gratuit la première année
- 2h de stationnement gratuit

12 mois sans intérêt

CONVOCAION
ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE SOCIETE CANADIENNE DU CANCER SECTION DE QUEBEC

L'assemblée générale annuelle de la Société canadienne du Cancer, section de Québec, aura lieu au Club de Curling Jacques-Cartier, 1015, boul. St-Cyrille ouest, Québec, le lundi 28 octobre 1985, à 17h00, afin de recevoir les rapports et régler toute autre affaire que l'on aura jugé à propos de présenter.

Toute personne intéressée aux activités de la Société canadienne du Cancer est invitée à y assister.

Hélène Jobin
Présidente
Société canadienne du Cancer
Section de Québec

Bois de plancher
Le plus grand choix à Québec
Venez visiter notre salle de démonstration.

VENTE - INSTALLATION PROFESSIONNELLE

chêne et merisier en planche préfini

- CHENE
- MERISIER
- ERABLE

MERISIER No 2 1.345 P.M.P.
CHENE No 2 1.495 P.M.P.

PARQUETS DE LA CAPITALE INC.
651-4432 2405, Dalton (parc Colbert), Ste-Foy

Heures d'affaires: 9h30 à 17h, Samedi de 10h à 12h.